

AUTEUR DE KIDNAPPINGS À TIZI-OUZOU

■ L'émir de seriate el-Marikh à la barre

Lire en page 2



Ph./Midi Libre

ÉMEUTES À LA CITÉ
LES-PALMIERS (ALGER)

■ Qui dit vrai ?

Lire en page 2

LES IMPORTATIONS EN HAUSSE
DE 20% EN NOVEMBRE

La facture alimentaire grimpe

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1154 Mardi 28 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ASSAUT MEURTRIER CONTRE
LA FLOTTILLE DE GHAZA

Israël ne veut pas s'excuser

Page 10

Il annonce une augmentation salariale de 50%

HAMEL FAIT LE BONHEUR DES POLICIERS

Lire en page 3



Ph./D. R.

JS Kabylie



LAMINE AOUDIA quitte le club officiellement

Page 17

Sécurisation de
la capitale à l'approche
du Nouvel An



Ph./D. R.

Des nuits et des jours de travail pour une... soirée

Page 3

focus
2010

LOI DE FINANCES, AGROALIMENTAIRE, GNL 16, ÉNERGIES RENOUVELABLES

ECONOMIE : LES RENDEZ-VOUS PHARES

Pages 4 et 5

SÉCURISATION DE LA CAPITALE À L'APPROCHE DU NOUVEL AN

Des nuits et des jours de travail pour une soirée ...

34 personnes ont été arrêtées dans la soirée de dimanche lors d'une vaste opération menée par les services de la DGSN. Notre journaliste a accompagné un groupe de la BMPJ dans les secteurs désignés points noirs lors du briefing de leur hiérarchie

REPORTAGE RÉALISÉ PAR AHMED BOUARABA

Dimanche, 17 :55, siège de la Brigade mobile de la police judiciaire de Staouéli BMPJ, les agents reçoivent

AUTEUR DE KIDNAPPINGS L'émir de seriate El-Marikh à la barre à Tizi-Ouzou

Le procureur a requis, hier, la perpétuité contre le terroriste Rabah El Hachemi, dit Mossaab Abou Zakaria, présenté comme étant l'émir de seriate el-marikh, rattachée à katibat el-ansar, activant principalement dans les régions de Boumerdès, Bordj Menaïel et Cap Djinet. L'accusé, présent hier à la barre, a nié en bloc son implication dans l'affaire pour laquelle il a été cité. Ce terroriste a comparu, en effet, pour son implication dans le kidnapping de l'entrepreneur Nacer N. qui a eu lieu le 28 mars 2007 au niveau de la localité d'Ibelaidène près de Yakouren, daïra d'Azazga, à cinquante kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou. Pour rappel, Nacer B. avait été intercepté à un faux barrage dressé par six individus armés. Il a été enlevé en compagnie de son compagnon Abdelkader B. Ce dernier a été relâché après quatre heures de captivité tandis que Nacer A. est resté durant quatre jours entre les mains des terroristes. Sa voiture a été retrouvé quelques heures plus tard au lieu dit Cheufa dans la commune de Mekla par les membres de sa famille, qui ont été contactés par les terroristes. Ces derniers ont exigé la rançon de trois milliards de centimes pour la libération de l'otage sain et sauf. Il a fallu tout un élan de mobilisation de la part de la famille et des villageois pour qu'une somme d'un milliard de centimes soit rassemblée. Finalement, l'otage a été libéré après le versement d'un milliard de centimes. Le terroriste Rabah El Hachemi a tout nié concernant sa participation à cet enlèvement. Il a en revanche affirmé que c'est son frère Amine qui se trouverait dans les maquis de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2005. Quant à lui, il a précisé qu'il active dans la wilaya de Boumerdès et qu'il ne connaît même pas la wilaya de Tizi-Ouzou. Mais les deux victimes de l'enlèvement précité et objet de l'affaire n'ont pas eu trop de mal à reconnaître en lui l'un de leurs ravisseurs. Ils ont en effet affirmé avec certitude que c'est Rabah El Hachemi qui est l'auteur du kidnapping tout en ajoutant que durant la période de l'opération ce dernier ne se séparait jamais de son kalachnikov et de son pistolet automatique.

Rappelons que l'accusé dans l'affaire jugée hier est monté au maquis en avril 2004 avant qu'il ne se rende aux services de sécurité en mai 2007.

Le procureur a demandé la perpétuité contre le mis en cause impliqué aussi dans plusieurs autres affaires liées au terrorisme et qui seront jugées par le tribunal de la wilaya de Boumerdès.

L. B.

les dernières recommandations.

Répartis sur trois subdivisions, à savoir Zéralda, Bab El Oued et Chéraga, quelque 5.000 éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger se sont mobilisés afin de sécuriser la capitale durant la dernière semaine de l'année. Plusieurs sorties sur terrain, focalisées sur les points noirs où le taux de criminalité est élevé, ont déjà commencé depuis 11h, par la présence des éléments de la Sûreté nationale, en civile, dont la tâche était de recueillir les informations. Des éléments à pied et en voitures, des chiens renifleurs, des ordinateurs, des PDA (banques de données) et d'autres moyens consacrés pour cette opération de grande envergure, visant particulièrement à consolider le sentiment de sécurité chez le citoyen. « *Ce sont des mesures sécuritaires préventives et dissuasives* », a fait savoir, quelques secondes avant le départ, le Commissaire principal, chargé de communication à la Sûreté de wilaya d'Alger, M. Samir Khaoua. Le premier point à être inspecté, dans la localité de Zéralda, était celui du nouveau lotissement « Iswal Kouider ». Des jeunes ont été fouillés et des moyens de locomotions passés au peigne fin. Les habitants, pour leur part, étaient partagés entre le sentiment d'être rassurés de voir les autorités sécuriser leur quartier et curieux de savoir ce qui se passait réellement.

« *Dispersez vous et laissez nous travailler* » lança un policier à l'adresse des « spectateurs » tout en guettant leur réaction. « *Le sentiment de peur que suscite notre présence pourrait inciter certains à se dénoncer eux mêmes à travers leur actes* », nous précise un policier.

« *Que se passe-t-il ?* », demanda un jeune. Une fois l'opération expliquée, le jeune n'hésita pas à apporter son soutien à ce genre d'initiatives.

D'autres, par contre, ne voyaient pas l'intérêt de cette opération. Les policiers pour leurs part étaient très confiants quant à la réussite de leur « stratégie ». Quelques seconde nous ont suffi pour en avoir la confirmation. Au grand étonnement des présents, le groupe de policier s'est subitement dirigé vers la cité des 1000 logements connue pour ses nombreuses issues dudit lotissement. « *D'après nos informations*



Un barrage dressé par les services de police.

c'est par là que s'enfuient nos suspects », précise-t-on. Il faut dire que la présence des policiers dans la localité et les petits bois limitrophes est synonyme de fuite pour les dealers et autres malfaiteurs impliqués dans les crimes et infractions. En effet, le barrage, situé à la sortie de la localité, a connu un nombre considérable de voitures venant des points noirs visités. « *Notre présence provoque la fuite des suspects* », souligne un élément. Outre ce piège, « *nos éléments en civil sont postés dans les bois* », précise Khaoua. Parmi les personnes, qui sont tombées dans ce piège, figure un jeune d'à peine 25 ans qui était en possession de stupéfiants. Même si la quantité saisie est infime, « *elle nous conduira au gros lot* » a-t-il fait entendre. Pour ce qui est de Staouéli, zone touristique et limitrophe à la résidence d'Etat Club des Pins, des barages, renforcés par la brigade canine et d'autres moyens, étaient au rendez-vous, malgré que le mercure affichait 7°. Le « Labrador » (chien de chasse), présent dans

un des points de contrôle de la région, était, malgré sa vigilance, prêt à jouer avec nous ! « *Dès qu'il détecte une anomalie, je le récompense en lui donnant sa poupée pour qu'il joue avec* », explique son maître fièrement, un sourire sur le visage. Concernant cette région, qui a ses propres caractéristiques, « *les crimes et délits enregistrés diffèrent d'une saison à une autre* » mentionne Khaoua ajoutant que « *nous avons pour chaque région sa propre stratégie* ». Le groupe chargé de Zéralda était le premier à accomplir sa mission. Ceux de Bab El Oued et Chéraga ont regagné leurs locaux à minuit. Ils étaient certes épuisés mais surtout satisfaits de leur travail. Ces agents, ayant balayé les 3 zones, ont identifié 958 individus, dont 34 arrêtés, impliqués pour différents délits, ainsi que la vérification de plus de 880 moyens de locomotions. Leur mission a pris fin mais sûrement pas leur lutte.

A. B.

ÉMEUTES À LA CITÉ LES PALMIERS

QUI DIT VRAI ?

PAR SHIRAZ BENOMAR

Les habitants de la cité Les Palmiers, par leur action de rue, même si condamnable, ne demandent qu'un logement décent pour pouvoir renouer avec la dignité humaine.

Ces émeutiers, qui ont bloqué une partie de la circulation à Alger et ont nécessité un important déploiement des forces de l'ordre pour la restauration de l'ordre public, ont pour principale et unique revendication « un logement décent ». Ainsi les familles résidant dans le bidonville érigé sur les hauteurs du tunnel de Oued Ouchayeh, ont fermé la route durant toute la journée de samedi et même dimanche. Les manifestants ont manifesté ainsi leur colère de ne pas voir leurs revendications aboutir. Ils ont estimé que c'était l'ultime recours qui leur restait pour faire entendre leurs voix. « *Je ne vois pas pourquoi on vote alors que rien n'a changé pour nous. Dorénavant je ne veux plus voter* », a déclaré avec colère Mohamed.

Slimane Djfila, chef d'une famille de 15 membres occupant un studio, nous dira : « *J'attends mon logement depuis belle lurette, chaque année les responsables : ministres, walis et surtout les P/APC nous promettent que cette année sera la bonne nous demandant de préparer nos affaires*

pour un relogement imminent. Mais voilà que plusieurs années après, nous sommes encore là, et le pire c'est que l'on ne figure même pas sur le programme de relogement 2010 ».

Une autre personne insiste pour nous faire visiter ces logements, nous restons sidérés par ces masures qui ne peuvent en aucun cas mériter l'appellation de logement. Ces pièces uniques ont été rélisées sans aucune recherche ni prise en considération du bien-être des familles appelées à les occuper. Des bouches d'égouts traversent les cuisines où les rats côtoient les « humains » en toute liberté.

Notre accompagnateur engage un réquisitoire poignant sur l'état des lieux et des conditions de leurs vie à tous : « *regardez et constatez par vous-mêmes de quelle manière on vit ma famille et moi. Je vous avoue être fatigué de cette vie. pourquoi nous laisse-t-on végéter dans ces conditions inhumaines ? On n'est peut-être pas des êtres humains à leurs yeux ? Tous mes enfants sont malades... y aura-t-il un jour une solution pour nous ? Pourtant un toit décent est un droit. Les familles de cette cité vivent dans des cellules...* ».

Fateh, quant à lui, nous dira : « *C'est dans un coin de la chambre que nous faisons nos besoins, juste à côté de la cuisine. Dieu Tout-Puissant peut-il permettre que ses*

créatures vivent dans ces conditions. J'espère seulement pouvoir vivre, ne serait-ce qu'une seule journée, comme tout le monde ».

Tous ceux que nous avons pu côtoyer et interroger sont unanimes pour affirmer qu'aucune réponse apaisante n'est venue leur apporter un minimum de réconfort.

« *Lorsque l'on entend à la télévision les responsables parler de retard dans le lancement des travaux, retard dans la réception des chantiers, attribution avec favoritisme de logements, pour nous c'est de l'abstrait. Ces émeutes c'est notre SOS, aujourd'hui le peuple n'a plus que la rue pour crier son ras-le-bol* », nous dira un group de jeunes parlant avec passion et pratiquement d'une seule voix avant d'être dispersés par les forces de l'ordre présents en force sur les lieux.

Des camions sont stationnés et prêts à tout moment à intervenir en cas de récurrence des émeutes. Des dizaines de policiers, munis de boucliers et de casques de sécurité, rangés en file indienne encadrés par des policiers en civil s'attelaient à calmer les habitants de la cité. De l'autre côté de cette scène surréaliste des dizaines de jeunes, regroupés à l'entrée de la cité, ont entonné à pleins poumons des slogans hostiles.

S. B.

EN VIGUEUR À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER AVEC EFFET RÉTROACTIF DE JANVIER 2008

Les salaires des policiers augmentés de 50%

Les salaires des policiers seront augmentés de 50% à partir du 1^{er} janvier prochain avec un effet rétroactif comptabilisé à partir de janvier 2008. L'annonce est faite hier, par le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, invité de la Chaîne III.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Il y a 170.000 policiers à bénéficier de cette majoration « substantielle », à la faveur de l'entrée en vigueur de leur statut particulier, signé par le Premier ministre le 22 décembre dernier.

Mieux, le personnel de la DGSN bénéficiera d'un régime indemnitaire « équitable » réparti comme suit : une prime de rendement calculée de 0 à 30% du traitement mensuel, une indemnité de risque (70%), une indemnité de fonction (10 à 90%), une indemnité d'astreinte policière (15 à 90%) et une indemnité de zone calculée entre 10 et 40 % du traitement mensuel, selon le système de zonage établi par la DGSN.

« Dès mon arrivée, il m'est apparu urgent d'améliorer la situation socioprofessionnelle des policiers et d'asseoir les fondements modernes d'une police professionnelle (...) le statut en vigueur depuis 1991 ne pouvait plus répondre aux impératifs de la professionnalisation de la police, dans une conjoncture de développement dans notre pays », a expliqué Abdelghani Hamel.

Outre le réexamen du statut particulier, la revalorisation des ressources humaines constitue l'une des grandes priorités que s'est assignées le nouveau patron de la Police, en place depuis le 7 juillet dernier. Ainsi, de grandes options ont été prises, se résumant essentiellement dans l'intégration de nouvelles matières relatives aux nouvelles formes de criminalité dans les programmes de formation, la décentralisation des missions de la police et la déconcentration sur le plan de la gestion.

L'invité de la radio a annoncé, entre autres, l'instauration de nouveaux grades, d'un nouveau système d'évaluation favorisant la compétence et d'une formation adaptée. Concrètement, la durée de formation des agents et des lieutenants de police sera portée de 9 mois à 2 années et le niveau d'instruction général des recrues sera désormais à partir de la terminale, selon Abdelghani Hamel.

Cinq commissions pour réorganiser la Police

« J'ai adopté une approche méthodologique très simple (...) des mesures urgentes ont été initiées de nature à juguler les dysfonctionnements », a attesté le DG de la Sûreté nationale, tout en faisant part de l'installation de cinq « commissions de réflexion », pour pallier « l'absence d'une base de données informatique, la gestion approximative, l'absence d'un référentiel des emplois, d'une pyramide de grades, d'un tableau des flux des personnels, d'une étude des postes,



Les policiers font face aux vols de voitures et au trafic drogue.

d'un outil d'analyse professionnel et de gestionnaires qualifiés ». Lesdites commissions ont été instaurées dans l'objectif d'apporter des correctifs sur les plans organisationnel, fonctionnel, logistique, ressource humaine et éthique et déontologie. Le nouveau statut prévoit une protection des policiers par l'Etat contre « toutes les formes de pression et intimidation », a relevé Abdelghani Hamel, et ce en procédant à la révision des droits et devoirs des



La modernisation de la police devient prioritaire, d'autant que la criminalité a pris de nouvelles formes dans la société. Il s'agit de faire face aux vols de voitures, au trafic de drogue, au faux monnayeurs, à la corruption, à la cybercriminalité et au transfert illicite de capitaux vers l'étranger.



policiers de façon à les adapter à l'évolution du pays, et leur permettre d'agir en « toute neutralité et impartialité ». En revanche, le corps de la police s'est imposé un code de déontologie policière à travers un régime disciplinaire plus adapté, et dans le respect des droits de l'Homme. La modernisation de la police devient prioritaire, selon Abdelghani Hamel, d'autant que la criminalité a pris de nouvelles formes dans la société. Donc, il s'agit de faire face aux vols de voitures, au trafic de drogue, au faux monnayeurs, à la corruption, à la cybercriminalité et au transfert illicite de capitaux vers l'étranger. A propos de corruption dans les rangs de la Police, le DGSN a minimisé le phénomène. « Je n'ai constaté que deux cas depuis mon installation qui ont été sévèrement sanctionnés et présentés devant la justice... je pense qu'il s'agit beaucoup plus de rapine que de corruption », a-t-il indiqué.

Affaire de Constantine : les explications de Hamel

Le DG de la Sûreté nationale est revenu sur l'affaire qui a secoué la ville de Constantine, où un dénommé Tifouti Kamel, 41 ans, en détention provisoire, s'est suicidé jeudi dernier dans le commissariat central de la ville.

« Il y avait des fautes très graves qui ont été constatées par une commission que j'ai dépêchée à partir de la centrale (...) des sanctions ont été prises, un procès-verbal a été établi et transmis à la justice », a affirmé hier, Abdelghani Hamel sur les ondes de la Chaîne III.

Et d'annoncer que « deux commissaires, un officier de police et un inspecteur de police ont été placés sous mandat de dépôt et trois agents de l'ordre public placés sous contrôle judiciaire ». Les mis en cause, traduits devant la justice seront « sanctionnés », car « il s'agit d'une négligence grave, car quand on place une personne en garde à vue, on doit lui

enlever tout ce qui pourrait porter atteinte à son intégrité physique (...) on lui a laissé les lacets avec lesquels il s'est pendu et s'est suicidé ». L'aveu du patron de la Police sonne comme une mise en garde à l'adresse des autres policiers.

D'ailleurs, il n'a pas manqué d'exhorter l'ensemble des agents à « exécuter dignement leurs missions et s'éloigner des dérives et des dérapages », à défaut de quoi « des sanctions disciplinaires lourdes seront prononcées si des violations dans le cadre de la garde à vue sont établies ».

L'appel de Hamel à l'adresse des policiers vient en réponse au rapport accablant établi par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) sur la détention provisoire en Algérie en 2010, transmis récemment par Farouk Ksentini au président de la République. « L'honneur de la police exige un comportement exemplaire », a conclu le DGSN.

M. C.

DONNÉES STATISTIQUES EN ALGÉRIE L'ONS fait ses propres éloges

PAR INES AMROUDE

Les données statistiques officielles de l'Algérie "font référence à des normes universelles" et sont reconnues par les plus hautes instances internationales, a affirmé, hier, à Alger le directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), Mounir Khaled Berrah. S'exprimant devant les membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Berrah a affirmé que l'Algérie, déjà membre au sein de plusieurs instances et organisations internationales en matière de statistiques comme le Système général de diffusion de données (SGDD), compte renforcer ses références de transparence en s'inscrivant prochainement à la Norme spéciale de diffusion de données (NSDD), rapporte l'APS. "Cela démontre que les critères statistiques adoptés par l'Algérie font référence à des normes universelles et sont reconnues par de hautes institutions internationales à l'image du Fonds monétaire international (FMI) et

le Bureau international du travail (BIT)", a souligné M. Berrah. Le SGDD a été créé par le FMI en 1997 pour les pays membres dotés de systèmes statistiques moins développés afin de servir de cadre pour évaluer les améliorations nécessaires des données statistiques.

La NSDD a, quant à elle, été mise en place en 1996 pour aider les pays membres du Fonds qui ont accès aux marchés internationaux de capitaux à communiquer des données économiques et financières au public. Selon le patron de l'ONS, la crédibilité des données diffusées par le système national des statistiques "n'a jamais été critiquée ou contestée à l'échelle internationale". Il a ajouté que ces mêmes données sont reprises par des institutions internationales comme le FMI ou le BIT dans l'élaboration de leurs rapports ou notes de conjoncture. Le directeur général de l'ONS a, en outre, annoncé qu'une enquête nationale sur la dépense et consommation des ménages vient d'être lancée récemment et dont les résultats devraient être connus courant 2011.

I. A.



CHRONOS
Juillet

2 JUILLET 2010

Décès du Dr Mustapha Bouteflika, frère du Président

Le docteur Mustapha Bouteflika, le frère du président de la République est décédé des suites d’une longue maladie. Ce décès intervient une année après celui de sa mère. L’enterrement du défunt a eu lieu le lendemain au cimetière de Ben Aknoun.

3 JUILLET

Le Brésil éliminé du Mondial

L’équipe brésilienne a été éliminée de la Coupe du monde 2010 par celle des Pays-Bas par deux but à un. Les vedettes du Brésil n’ont pas pu faire face aux Pays-Bas dont la série d’invincibilité s’est portée longtemps à 24 durant cette coupe du monde.

5 JUILLET

Bouteflika promeut 14 généraux-majors et 24 généraux

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a promu 14 généraux au grade de général-major et 24 colonels à celui de général lors d’une cérémonie de remise de grade et de médailles à des officiers supérieurs de l’Armée populaire algérienne et ce à l’occasion du 48^e anniversaire de la Fête nationale de l’indépendance et de la jeunesse

Taux record de 60% de réussite au bac

Le taux de réussite au bac 2010 a atteint le taux inégalé de 61,23% avec la wilaya de Tizi-Ouzou en tête pour la troisième fois consécutive ayant enregistré le taux de réussite le plus élevé avec 82%

7 JUILLET

Le général-major Abdelghani Hamel à la tête de la Police

Le général-major, Abdelghani Hamel, installé officiellement à la tête de la Sûreté nationale lors d’une cérémonie organisée à l’école supérieure de la police de Châteauroux à Alger, présidée par le ministre de l’Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kabila.

Hors-la-loi de Rachid Bouchareb en première mondiale à El Mougear

Le long-métrage Hors-la-loi du réalisateur algérien Rachid Bouchareb, qui a soulevé un tonnerre de polémiques en France lors du Festival de Cannes, projeté en exclusivité en avant-première mondiale à la salle El Mougear en présence des protagonistes du film

11 JUILLET

La Coupe du monde revient aux Espagnols

C’est une première dans l’histoire du football espagnol que la sélection de Delbosky, remporte le titre mondial. La Roja enflamme Madrid et avec toute l’Espagne. Les efforts de la sélection espagnole ont enfin réussi... Merci l’Afrique.

19 JUILLET

La JSK bat l’Ismaili sur son stade

La JS Kabylie a battu le club égyptien d’Al-Ismaili sur son stade par le score de 1 but, ce qui lui a permis de prendre la tête du classement du groupe B comptant pour la première journée de la Ligue des champions d’Afrique.

22 JUILLET

Relogement de plus de 250 familles à Alger sous haute tension

258 familles issues d’habitats précaires et de différents sites bidonvilles des communes des Eucalyptus et de Chéragas relogées dans des logements décentes dans une atmosphère très tendues qui a nécessité l’intervention des forces de l’ordre.

25 JUILLET

Un attentat kamikaze à Ath Aïssi fait un mort et neuf blessés

Un attentat terroriste a ciblé le siège de la brigade de la Gendarmerie nationale, située au chef-lieu de la commune d’Ath Aïssi à quinze kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou faisant 1 mort civil et 9 blessés parmi les membres de la gendarmerie nationale.

28 JUILLET

Des agents d’Air Algérie condamnés pour trafic de devises

La chambre criminelle près la cour d’Alger a confirmé le verdict prononcé par le pôle pénal de Sidi M’Hamed portant sur la condamnation des cinq mois en cause dans l’affaire de trafic de devises vers l’étranger et ce après la découverte de 600 mille euros sur le vol AH 3018 à destination d’Istanbul.

C. K.

LOI DE FINANCES, AGROALIMENTAIRE,

ECONOMIE :

- Seuil historique de réserves de changes
- Loi de Finances 2010 (Janvier)
- Organisation de la conférence GNL 16 et du Congrès mondial du gaz à Oran

PAR AMAR AOUIMER

Seuil historique de réserves de changes

Les réserves de change évaluées à plus de 280 milliards de dollars ont atteint un seuil historique permettant, notamment, la réalisation de grands projets de construction d’infrastructures. Mais, ce montant important attire également de nombreuses entreprises étrangères et des investisseurs désirant développer des projets de développement économiques en Algérie.

La recherche scientifique hérite d’un budget conséquent



Le Conseil des ministres du 24 mai 2010 a consacré un budget de 250 milliards DA pour le secteur de la recherche.

Ce fait inédit dans les annales de la recherche scientifique en Algérie montre l’intérêt des pouvoirs publics de stimuler et dynamiser ce secteur important pour l’avenir économique et industriel du pays.

Loi de finances 2010



La loi de finances 2010 a consacré la nécessité de la protection de la production nationale en limitant le volume des importations de biens et marchandises. Mais, l’essentiel dans la loi de finances complémentaire 2010 réside dans l’instauration du principe de partenariat basé sur la règle de 51% et 49% pour les entreprises algériennes et les partenaires étrangers.

Organisation de la conférence



GNL 16 et du Congrès mondial du gaz à Oran

L’exposition et la conférence internationale du GNL 16 a drainé une mosaïque de 200 entreprises issues de 64 pays.

Le Centre des Conventions d’Oran flamboyant neuf et ayant nécessité un grand investissement a accueilli cet important évènement mondial et a été la capitale internationale du gaz du 18 au 21 avril où cette 10^e édition du forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) a permis de stabiliser les prix sur le marché international tout en évitant d’éventuelles tensions sur les approvisionnements et les livraisons de gaz sachant que la crise gazière entre l’Ukraine et de la Russie ont lourdement pesé sur les négociations.

Le prochain GNL 17 est prévue en avril 2013 à Houston, dans l’Etat du Texas, (Etats-Unis d’Amérique).

Les Conférences GNL ont lieu tous les trois ans dans des pays producteurs et consommateurs qui organisent tour à tour la manifestation. En 2010, l’Algérie a accueilli dans la ville d’Oran le GNL16, la plus grande manifestation au monde consacrée à l’industrie du gaz naturel liquéfié, attirant plus de 2.500 délégués et 200 exposants, suite au succès des précédents congrès GNL, Séoul (Corée) 2001, Doha (Qatar) 2004 et Barcelone (Espagne) 2007.

Forum algéro-italien dans le secteur agroalimentaire

Les investisseurs et industriel italiens se sont engagés à accompagner les 200.000 PME algériennes à créer durant le programme quinquennal 2010-2014, notamment pour ce qui est des équipements et des méthodes managériales de gestion et de marketing.

Cet évènement qui s’est déroulé à

Djenan El-Mithaq, du 23 au 25 mai, a pour objectif essentiel de booster les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays. Pas moins de 200 millions d’euros ont été consacrés, par les Italiens, pour leur participation à la privatisation des entreprises algériennes tandis que 10 millions d’euros d’investissements déclarés ont été comptabilisés dans l’industrie et le transport...

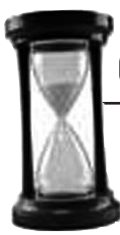
43^e Foire internationale d’Alger



Evènement annuel incontournable, la foire internationale d’Alger a drainé un public record alors que les professionnels et les industriels étaient plus actifs et intéressés par les affaires et la conclusion de contrats de partenariat.

Plus de 850 firmes et entreprises étrangères et 370 sociétés algériennes ont pris part à la 43^e FIA. Avec 43 pays participants, la Chine vient en tête avec 150 entreprises exposantes, d’où l’importance de la présence de ce pays ayant conquis le marché mondial par ses produits technologiques, tous secteurs économiques confondus.

A. A.



CHRONOS
Août

1^{ER} AOUT 2010

Sarkozy annonce le retrait de nationalité française aux «étrangers délinquants»

Le président français Nicolas Sarkozy a déclaré dans l’un de ses discours sa volonté de retirer la nationalité française à toute personne d’origine étrangère qui aurait volontairement porté atteinte à la vie d’un policier, d’un gendarme ou de toute autre personne dépositaire de l’autorité publique. Sarkozy veut également supprimer les droits aux prestations pour les étrangers en situation irrégulière en faisant état de la nécessité de les faire reconduire à la frontière.

2 AOUT

Ahmida Belghit à la tête d’Algérie Télécom Satellite

La filiale du groupe Algérie Télécom, chargée des solutions satellitaires, a annoncé l’installation de son nouveau Président-directeur général, Ahmida Belghit, nommé en remplacement de Mahieddine Mâache, parti à la retraite

4 AOUT

Inauguration du Centre commercial et de loisir de Bab Ezzouar

Le gigantesque Centre commercial et de loisir de Bab Ezzouar est officiellement ouvert au public. S’étendant sur une surface de 45 mille m² de superficie, cette infrastructure se dote de 94 magasins, restaurants et activités de loisir avec un étage entier consacré au divertissement ainsi que 1.700 places de parking intérieur et extérieur créant plus de 1.500 poste d’emploi.

6 AOUT

Un agent vacataire à l’APC d’Annaba s’immole par le feu

Un jeune marié, père de deux enfant, exerçant en qualité d’agent vacataire dans les services de l’état civil dans la commune de Annaba a tenté de mettre fin à ses jours en s’aspergeant d’essence avant d’y mettre le feu. La victime qui a été évacuée dans un état critique vers les urgences du CHU d’Ibn Rochd figurait sur la liste des vacataires licenciés dernièrement de l’APC.

8 AOUT

Le P-dg de HP, accusé de harcèlement sexuel, démissionne

Le premier fabricant au monde des ordinateurs, l’Américain Hewlett-Packard (HP) se retrouve à nouveau au cœur d’un scandale après la démission de son P-dg Mark Hurd pour harcèlement sexuel, après une affaire d’espionnage au sein de son conseil d’administration

9 AOUT

La viande indienne arrive

La viande congelée importée par l’Etat algérien de l’Inde est mise officiellement sur le marché algérien. Malgré les prix abordables de cette dernière puisque le veau est proposé à 480 DA le kilo, le bœuf à 540 DA le kilo, le consommateur algérien reste encore hésitant.

11 AOUT

Tahar Ouettar n’est plus

Journaliste et romancier Tahar Ouettar est décédé à l’âge de 74 ans des suites d’une longue maladie. Ce grand nom de la littérature algérienne était connu par ses ouvrages et ses contributions dans la culture non seulement algérienne, mais arabe aussi. Adieu Tahar.

15 AOUT

Bouteflika auditionne ses ministres

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, auditionne à partir d’aujourd’hui ses ministres. Tous les ministres sont donc tenus d’exposer les acquisitions de leurs départements ministériels au chef de l’Etat. Bonne chance à tous alors.

17 Aout

Deux morts dans le Crash d’un hélicoptère à Corso

Le crash d’un hélicoptère appartenant à une entreprise espagnole dans la commune de Corso dans la wilaya de Boumerdes a fait deux morts : le pilote, un Français âgé de 28 ans et le technicien espagnol âgé de 48 ans. Un autre espagnol qui était aussi dans le même appareil est grièvement blessé.

24 AOUT

Les otages espagnols libérés contre une rançon

Les deux otages espagnols, qui travaillaient pour une organisation humanitaire, enlevés et retenus au Mali durant neuf mois par l’AQMI sont libérés contre une rançon de 8 millions d’euros qui ont été versés par le gouvernement aux ravisseurs de l’organisation terroriste.

C. K.

GNL 16, ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les rendez-vous phares

- Journées parlementaires et Forum algéro-italien sur l’agroalimentaire (Mars)
- FIA (Juin)
- Bouteflika-Merkel (Berlin) Energies renouvelables

ENERGIES RENOUVELABLES ET COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE

Bouteflika et Angela Merkel optent pour le solaire

Incontestablement, l’accord conclu entre Abdelaziz Bouteflika et Angela Merkel à Berlin est l’évènement saillant et le plus marquant de l’année puisqu’il a été réalisé par des responsables politiques et au plus haut niveau des deux États, algérien et allemand.

Avant longtemps été laissés aux calendes grecques bien qu’il soit stratégique comme alternative pour les énergies fossiles (hydrocarbures, pétrole et gaz...), l’ambitieux projet "Desertec" des énergies renouvelables impliquant de nombreuses entreprises transnationales et l’entreprise algérienne Cevital a été, finalement réactif et réactualisé, mais grâce à l’intervention du président Bouteflika et de la chancelière allemande Angela Merkel, qui ont signé à Berlin, lors de la visite du chef de l’Etat, le protocole d’accord pour la concrétisation de ce projet.

Il a, donc fallu la contribution active de ces deux responsables politiques pour que "Desertec" soit, enfin, opérationnel. Le 8 décembre, les deux protagonistes ont matérialisé cet important projet énergétique devant alimenter l’Europe en électricité à raison de 15% de sa consommation globale d’électricité d’ici à l’horizon 2050. Pas moins de cinq entreprises s’associent à Cevital pour mener à bien cet immense projet solaire dont les allemands possèdent un grand potentiel en matière de technologies vde pointe dans le domaine solaire et photovoltaïque.

Les médias germaniques et les entreprises de nombreux lands ayant des opportunités d’investissement en Algérie, notamment celle de la Bavière, se sont réjoui de cet accord historique de "Desertec". L’Algérie et l’Allemagne vont procéder à la création d’une commission mixte pour l’expertise et la conduite de ce projet qui va révolutionner les énergies renouvelables tout en favorisant l’écologie et la protection de l’environnement.

Ainsi, une nouvelle ère de la coopéra-



tion énergétique algéro-allemande est amorcée en ce sens que l’Algérie a vite adhéré à ce projet "Desertec" qui a été lancé, en 2009 par un consortium d’entreprises allemandes.

Selon le ministre de l’Energie et des Mines, Youcef Yousfi, la priorité pour l’Algérie consiste d’abord à définir un programme national des énergies renouvelables soulignant que « lorsqu’on aura notre programme national des énergies renouvelables, nous travaillerons avec nos partenaires, mais seulement avec ceux qui répondent à nos objectifs », précisant que « ce programme sera prêt dans quelques mois ».

Le programme national des énergies renouvelables permettra, d’ici 20 ans, de produire 40% de l’électricité à partir de ce type d’énergie et même d’exporter la même quantité vers l’Europe « si les investissements en partenariat se forment d’ici là », a encore précisé M. Yousfi.

Rappelons qu’au début décembre, lors de sa visite en Allemagne, le président

Bouteflika avait exprimé publiquement et ouvertement l’intérêt de l’Algérie pour le projet Desertec qui, en principe, sera mené à bien et développé par les industriels allemands.

Le président a affirmé que « l’Algérie travaillera dans les énergies nouvelles à travers un projet colossal (...) que nous allons approfondir d’un commun accord », lors d’une conférence de presse en compagnie de la Chancelière allemande Angela Merkel, à Berlin. Les observateurs estiment qu’il s’agit d’une déclaration reflétant l’engagement solennel de l’Etat algérien en faveur du projet Desertec au détriment du projet concurrent Transgreen, porté par la France.

Il reste maintenant à concrétiser cet ambitieux projet afin de profiter des 3.600 heures d’ensoleillement des régions du Sahara et pourvoir le pays en énergie solaire, en attendant de pouvoir exporter vers l’Europe.

A. A.

LES IMPORTATIONS EN HAUSSE DE 20% POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

La facture alimentaire grimpe

Les importations de l'Algérie ont atteint 2,86 milliards de dollars au mois de novembre 2010, en hausse de 20,53% par rapport à la même période de 2009 durant laquelle 2,37 milliards de dollars avaient été enregistrés.

PAR INES AMROUDE

Les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS), rendu public, hier, précisent qu'après des baisses enregistrées dès janvier 2010, les importations ont entamé leur tendance haussière en octobre qui s'est poursuivie en novembre, puisque six groupes de produits sur les sept que contient la structure ont enregistré des hausses.

La hausse la plus importante a été relevée par le groupe alimentation avec 35,38% pour une valeur de 528 millions de dollars (USD), les biens d'équipements agricoles, qui ont plus que triplé, pour passer de 9 millions USD en novembre 2009 à 28 millions USD et les biens de consommation non alimentaires (32,68%) pour une valeur de 471 millions USD.

D'autres groupes de la structure ont également connu des hausses, mais de moindre ampleur, il s'agit des demi-produits (+24,87 %) pour un montant de 728 millions USD, les produits bruts



(+23,40%) pour 116 millions USD et enfin les biens d'équipement industriels (+10,39%) pour 967 millions USD.

Par ailleurs, le Cnis relève que seulement les importations du groupe "énergie et lubrifiants" ont chuté de 61,43% pour passer à 27 millions USD en novembre dernier contre 70 millions USD le même mois en 2009.

S'agissant du groupe des produits alimentaires importés, le Cnis précise qu'à l'exception des groupes "sucres et sucreries" qui ont connu une importante chute (64,56%) pour passer à 28 millions USD en novembre dernier contre 79 millions à la même période de l'année écoulée, et

celui du "café et thé" avec une baisse de 21,05% pour atteindre 15 millions, les autres produits ont tous enregistré des hausses "relativement importantes".

La hausse la plus remarquable a été enregistrée, selon le Cnis, par les "céréales semoules farines" avec 69,37% pour totaliser 188 millions USD, suivis par les légumes secs et autres (48,48%) pour une valeur de 49 millions USD.

Les viandes ont presque triplé pour passer à 14 millions USD en novembre dernier contre seulement 5 millions en novembre 2009, de même pour les laits et produits laitiers passant à 100 millions USD contre 29 millions.

Pour le groupe des produits de consommation non alimentaires, les hausses ont été enregistrées pour les médicaments avec une évolution de plus 49,58% à 174,98 millions USD, parties et accessoires de véhicules automobiles avec 93,10% à 18,79 millions USD et des ouvrages en fer ou en acier avec 86,98% pour une valeur de 6,75 millions USD et les véhicules de tourisme avec une hausse de 19% à 91,50 millions USD.

Par ailleurs, le Cnis relève que les importations, réalisées au cours du mois de novembre 2010, ont été financées essentiellement par cash à raison de 52,18% soit 1,49 milliard USD, enregistrant une baisse de 2,73% par rapport au même mois de 2009, précise le Cnis.

Les lignes de crédits ont financé 32,64 % du volume global des importations (935 millions USD) pour cette période, en hausse de plus de 61,49, le reste étant financé à 15,18%, soit 435 millions USD par d'autres moyens de paiement en hausse de 69,92 %, précise encore le centre.

I. A.

RENCONTRE D'AFFAIRES INDO-AFRICAINE EN JANVIER 2011 À MUMBAI

Vers la participation massive d'entreprises algériennes

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de Commerce et d'industrie (Caci) lance un appel aux entreprises et aux opérateurs économiques nationaux, publics et privés, pour la participation à une importante réunion d'affaires entrant dans le cadre d'une rencontre entre les hommes d'affaires indiens et des entrepreneurs de pays africains.

Cette rencontre, prévue à Mumbai et à Gandhinagar (Inde) du 10 au 13 janvier, regroupera de nombreuses entreprises d'Afrique dont celles de l'Algérie.

Organisé par le Conseil indien de la promotion de l'exportation de produits d'ingénierie (EEPC), ce forum se fixe pour objectif essentiel de cerner les opportunités de partenariat et de coopération entre des firmes indiennes et des entreprises de pays africains dont certains pays, telle que l'Algérie, accordent une grande importance à la collaboration économique et commerciale avec des partenaires de l'Inde.

Ainsi, des industriels algériens vont rencontrer des investisseurs et hommes d'affaires de l'Inde, classée parmi les cinq premières puissances économiques mondiales et pourront décrocher des contrats de partenariat dans les secteurs clés qui seront décortiqués durant quatre jours de négociations et de tractations.

Il s'agit, pour les opérateurs algériens de dénicher des créneaux de coopération dans les secteurs d'activité inhérents à l'agroalimentaire, aux machines de conditionnement de nourritures et d'aliments frais, le fer et le forage en acier.

Les industriels algériens pourront aussi

décrocher des contrats de partenariat avec des investisseurs indiens dans les créneaux ayant trait à la construction navale et les bateaux, la fabrication et la commercialisation des ustensiles en acier inoxydable, les boulons et vis ainsi que les métaux non ferreux, et bien d'autres opportunités dans divers secteurs industriels.

Les organisateurs de cette rencontre indo-africaine "souhaitent vivement la participation des industriels, importateurs et distributeurs algériens" et précisent "nous prendrons en charge les frais de transport et d'hébergement des entreprises participantes à cet événement".

Balance commerciale en faveur de l'Algérie

La participation des entreprises algériennes s'annonce sous de bons auspices dans la mesure où la Caci est étroitement liée à la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie par un accord devant faire fructifier des projets dans le cadre du Conseil d'hommes d'affaires mis en place depuis l'année 2000.

Mais, c'est l'ensemble des pays africains qui va bénéficier de ce partenariat indo-africain puisque les échanges commerciaux bilatéraux entre l'Inde et l'Afrique se sont soldés par un montant de 35,8 milliards de dollars en 2009.

S'agissant de la balance commerciale entre l'Afrique et l'Inde, elle s'élève à près de 10 milliards de dollars en 2009 contre 6,6 milliards en 2008. Les importations de l'Inde en provenance de l'Afrique s'élèvent à près de 23 milliards de dollars en 2009

contre près de 19 milliards de dollars en 2008 tandis que les exportations indiennes vers les pays africains sont évaluées à 20,5 millions de dollars en 2009 contre 23 millions de dollars l'année précédente.

Par ailleurs, les investisseurs et industriels indiens n'ont pas caché leur intérêt pour le pétrole algérien qu'ils convoitent sachant que ses approvisionnements en produits hydrocarbures et autres produits pétroliers, achetés à l'Algérie, se chiffrent à 123 millions de dollars, ce qui est jugé insuffisant comparativement au volume des échanges commerciaux entre les deux pays.

Cependant, la balance commerciale est en faveur de l'Algérie qui a vendu des produits pour ce pays asiatique le plus peuplé après la Chine, pour un montant de 137 millions de dollars alors que ses importations de produits indiens sont estimées à 105 millions de dollars et concernent principalement les produits agroalimentaires (42 millions de dollars) et les produits semi-finis (36 millions de dollars).

Récemment, l'Algérie et l'Inde ont signé un protocole d'accord portant sur la réalisation d'une usine de fabrication de produits anticancéreux génériques entre le responsable de l'entreprise nationale Industries médico-chirurgicales (IMC) et les représentants du groupe indien Hetero Drug of India, en présence du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière. Ce projet, dont le montant est évalué à 10 millions de dollars, a pour objectif de construire une usine de fabrication de produits anticancéreux génériques sous forme liquides, sèches, injectables et lyophilisés.

A. A.

L'ALGÉRIE TRÈS CONVOITÉE PAR LES NATIONS DÉVELOPPÉES ET LES PAYS ÉMERGENTS

L'Autriche et la Malaisie sollicitent des lignes aériennes directes

L'Algérie, pays du soleil brillant durant 3.200 heures par an et riche en paysages féériques et fantastiques en matière de tourisme avec ses images splendides sahariennes du Hoggar et du Tassili, notamment, attire de plus en plus de touristes étrangers. L'exemple caractéristique de cet amour pour le tourisme algérien est illustré par les nombreux diplomates ayant visité le Sahara, et la plus récente concerne l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, D. Pearce qui s'est baladé au cours de ce mois à Tamanrasset. Ainsi, l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Aloisia Worgetter, et l'ambassadeur de Malaisie à Alger, Hasrul Sani Mujtabar, nous ont déclaré au cours de la rencontre entre les hommes d'affaires autrichiens et algériens, d'une part, et les hommes d'affaires malaisiens et algériens, d'autre part, que "nous voulons l'ouverture de lignes aériennes entre nos pays et l'Algérie".

Worgetter estime que "l'heure est venue de procéder à l'ouverture d'une liaison directe entre Alger et Vienne" sachant que plusieurs délégations d'hommes d'affaires et d'investisseurs autrichiens sont venus en Algérie où elles ont eu des rencontres business to business avec des opérateurs économiques algériens.

De son côté, Mujtabar revendique également l'inauguration d'une ligne directe Alger-Kuala Lumpur afin de favoriser les déplacements et les séjours des délégations d'hommes d'affaires algériens et malaisiens sans être contraints de faire des escales et de grands détours de correspondance, de transit et de transbordement longs et fatigants.

De nombreuses délégations d'hommes d'affaires, de chercheurs et d'opérateurs économiques algériens se rendent souvent en Malaisie pour des stages de formation et des séminaires, colloques et conférences, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) où la Malaisie possède des potentialités importantes.

Par ailleurs, les hommes d'affaires et les membres du Conseil d'affaires algéro-américain sollicitent également l'ouverture d'une liaison aérienne directe Alger-New York.

Après l'ouverture des lignes Alger-Pékin, Alger-Montréal et Alger-Lisbonne, il est fort possible de mettre un pont aérien entre l'Algérie et l'Autriche, la Malaisie, les Etats-Unis d'Amérique...

En matière d'affaires et de négoce, les plus courts chemins et le bon sens sont indispensables pour mener à bien des projets de développement économique d'intérêt commun.

A. A.

AÏN NAÂDJA, ÉCOLE BABA-KOUIDER

LES ÉLÈVES GRELOTTENT... LES INSTITS AUSSI

Il est humainement impossible d'exiger d'élèves, grelottant de froid et la goutte au nez, de suivre des cours dispensés par des instituteurs eux-mêmes frigorifiés.

PAR KARIMA HASNAOUI

A quelques jours de la reprise des cours, après les courtes vacances d'hiver, les parents des élèves scolarisés au sein de l'école Baba-Kouider dans la commune de Aïn Naadja souhaitent que des améliorations soient apportées, notamment en matière de chauffage. En effet les enfants pâttissent cruellement de l'absence de chauffage au sein de cet établissement qui fait ainsi fi des directives du ministère de l'Éducation nationale, qui fait obligation de la mise en place au sein des écoles de toutes les commodités essentielles, dont bien sûr le chauffage. Les parents d'élèves ont soulevé, à maintes reprises, cette question cruciale menaçant la santé de leurs enfants, et même entravant leur évolution scolaire puisque l'on ne peut vraiment pas demander à des élèves grelottant de froid et la goutte au nez de suivre des cours dispensés par des instituteurs eux-mêmes frigorifiés. En dehors de l'absence totale de chauffage, qui reste primordial, les parents d'élèves dénoncent en outre l'état des salles de cours dont plusieurs fenêtres présentent des carreaux brisés, jamais remplacés. Ce cadre délétère au sein duquel sont censés étudier des enfants en pleine croissance, donc fragiles, distrait leur



En dépit des directives de leur tutelle, des écoles manquent encore de toute commodité.

attention et se répercute négativement sur leurs résultats scolaires et moyennes, ce qui est loin d'être apprécié par les parents. Ces conditions suscitent l'ire de ces derniers, qui voient impuissants leurs progénitures « étudier » pour tant qu'elles puissent le faire dans des conditions inhumaines surtout avec les baisses des températures qui annoncent déjà la couleur d'un hiver rigoureux. L'inquiétude légitime des parents, qui réitèrent leurs appels angoissés aux autorités concernées, n'a malheureusement pas trouvé d'oreille attentive. Cette désinvolture les a poussé, en diverses occasions, à investir l'établissement pour tenter de faire entendre leurs voix. Par ailleurs, il faut souligner que le raccordement de cet établissement au gaz de ville a été pourtant effectué, mais les finitions n'ont pas été faites à ce jour. Aussi, il faut rappeler que la

directrice de cet établissement a souligné, dans de précédentes éditions, ayant traité cette information, que le retard pris sur la mise en œuvre du chauffage serait lié à un désaccord avec les responsables de l'assemblée populaire communale de Aïn Naâdja, pénalisant ainsi en premier lieu les élèves qui se trouvent placés entre le marteau et l'enclume.

Néanmoins et nonobstant toutes ces incertitudes et aléas les élèves de l'école Baba-Kouider, de même que leurs parents, veulent garder espoir et appellent de tous leurs vœux une amélioration pour la nouvelle année qui arrive à grands pas. Ils veulent se persuader d'entamer cette toute nouvelle année sous de meilleurs auspices avec des classes chauffées et douillettes.

K. H.

TRAVAIL INFORMEL

Des enfants exploités par des commerçants

PAR DJAMEL BOUKERMA

Les vacances d'hiver ne sont pas synonyme de repos pour tous les élèves. loin s'en faut. En effet beaucoup trop d'entre eux profitent de cet arrêt des cours pour travailler. On ne dénoncera jamais assez cet état de faits, qui s'apparente à une exploitation pure et simple, puisque ceux qui expoitent ces enfants les font travailler comme des adultes, mais sans pour autant leur offrir le salaire qu'auraient exigé des personnes dans la pleine force de l'âge. Ainsi en dehors des petits boulots, dont la vente de pain-maison, fruits et légumes, dénoncés d'ailleurs dans ces mêmes colonnes, certains commerçants, sans scrupules, profitent de la disponibilité de ces innocents et surtout de leur désir de gagner quelque sous pour aider leurs parents ou pouvoir s'offrir un article fortement désiré, pour les exploiter sans vergogne aucune. « La réalité est là et

s'impose cruellement à nous, le recrutement des enfants est strictement interdit, mais cela n'empêche nullement certains de les faire travailler au même titre que des adultes. Ce travail trop précoce influe négativement sur le développement psychologique de l'enfant et arrive même parfois à leur faire abandonner les bancs de l'école pour un avenir incertain » déplore un enseignant. En effet le chiffre des enfants qui finissent par abandonner l'école pour investir le monde du travail est effrayant nonobstant les mesures drastiques mises en place par le ministère de l'Éducation pour pallier cela. Des parents inconscients ou pris dans l'engrenage de la précarité sont parfois soulagés de voir ces enfants se prendre en charge et lutter pour une place au soleil qui devrait leur être assurée par ceux-là même qui les exploitent. « Le problème du travail des enfants est réel et il ne faut pas l'occulter, notre société, dont c'est le rôle, ne

protège pas ces enfants qui n'ont pas la chance de profiter de leur enfance. En qualité de père mon cœur saigne de voir ces enfants se comporter et tenir un langage d'adulte et leur voir des regards d'adultes calculateurs et froids. Nous en sommes tous un peu responsables », nous dit un père de famille accompagnée de sa petite famille. Notre interlocuteur ajoute après un court silence ému : « C'est l'absence de contrôle qui a mené à ces situations déplorables. Le recrutement de ces enfants par des commerçants sans scrupules ne devrait jamais avoir lieu pour peu que l'on se donne la peine d'effectuer des contrôles réguliers. Cela saute aux yeux que les enfants sont de plus en plus nombreux au sein des commerces ». Il y a bien des enfants qui aident leurs parents, mais cela se fait à l'occasion et ressemble presque à un jeu pour eux, puisqu'il n'y a aucune contrainte, et qu'ils jouent simplement

au marchand. Contrairement à leurs petits camarades qui travaillent dans des conditions très difficiles sous la houlette d'adultes qui sont trop heureux d'avoir cette main d'œuvre à bon marché. « Vu la cherté de la vie, et l'érosion du pouvoir d'achat, on est obligé d'envoyer notre enfant vendre le pain que je prépare moi-même » nous avoue timidement une dame abordée au niveau de Bab el-Oued en compagnie de son enfant. Le drame du travail des enfants, en dehors du fait qu'il les éloigne dans la plupart des cas des écoles, c'est qu'il les force de plus à côtoyer des personnes parfois peu recommandables. Ces personnes influent sur leur devenir vu que leur éducation est loin d'être terminée et qu'ils sont à l'âge où ils ont le plus besoin de la chaleur et la protection d'un foyer. Quel avenir pour ces enfants dont l'enfance a été confisquée pour des raisons purement mercantiles.

Dj. B

ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

579 familles relogées à Bordj El-Kiffan

Quelque 579 familles, qui habitaient dans des chalets à Bordj El-Kiffan, ont été relogées dimanche dans des logements neufs à Draria, Birtouta, les Eucalyptus, Baraki et Birkhadem. Cette opération, qui est la 21e du genre depuis le début des opérations de relogement, a touché 579 familles ayant bénéficié de logements de type F2 et F3. Ces familles résidaient dans des chalets à Bordj El-Kiffan au niveau de trois sites : Ali-Amrane 4 (151 familles), Ali-Amrane 15 (82 familles) et Ali-Amrane 3 (346 familles). L'opération, qui a débuté tôt dimanche matin, s'inscrit dans le cadre du relogement au cours de l'année 2010 de 10.000 familles habitant dans des logements précaires dans plusieurs quartiers de la capitale. Le directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, Mohamed Smaïl, a indiqué à l'APS que les 579 familles de Bordj El-Kiffan ont été relogées dans de nouvelles habitations réparties entre quatre sites : 222 à Haoche-Megnouche (commune de Baraki), 262 à Draria (1.600 logements), 51 aux Eucalyptus, 24 à Tixeraine (Birkhadem) et 18 à Birtouta. Le responsable a affirmé que l'opération de relogement se déroule dans de « bonnes conditions ». « Nous avons mis en place plusieurs bureaux destinés à accueillir les bénéficiaires et à les orienter vers les nouvelles habitations », a-t-il dit. Concernant les recours, M. Smaïl a rappelé que la commission spécialisée a validé plusieurs recours présentés par les familles dans le cadre de cette opération de relogement. Il a rappelé que ce relogement s'inscrit dans le cadre d'une grande opération ciblant les familles résidant dans des chalets et bidonvilles dans des quartiers d'Alger et les habitants des cimetières, ainsi que ceux des cités les Palmiers, Diar El Mahçoul, Diar El-Kef et Diar Echams. Les services de la wilaya ont mis en place d'importants moyens humains et matériels (camions, bus, agents) pour assister les familles relogées, a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Hussein Dey, Mohamed Rahaimia, a indiqué que l'opération de relogement sera poursuivie par deux autres opérations lundi et mardi. M. Rahaimia a précisé que l'opération d'aujourd'hui touchera 520 familles de Diar Echams et sera la deuxième concernant ce site, la troisième étant prévu au cours du premier trimestre 2011. Quant à l'opération de mardi, elle touchera 487 familles issues du site Ali-Amrane 2 (367 familles), d'un bidonville à Ruisseau (59) et d'immeubles menaçant ruine à Belouizdad (61). S'agissant de la prise en charge éducative des enfants des familles relogées, le directeur de l'éducation d'Alger-Ouest, Zeghache Saâd, a assuré qu'une place pédagogique sera disponible pour les élèves issus de ces familles, soit 1.250 élèves. Les bénéficiaires de cette opération de relogement ont exprimé, pour leur part, leur grande joie, à l'image de Nora qui dit avoir vécu 7 ans dans des conditions précaires pour pouvoir, enfin, s'installer avec les 8 membres de sa famille dans son nouvel appartement. Abderrahmane, un autre bénéficiaire, a tenu, de son côté, à saluer les efforts des autorités locales dans la prise en charge des habitants des chalets.

APS

M'SILA

De l'électricité
dès fin mars 2011

Un total de 1.000 foyers des deux communes de Bir Fedha et Ben Zouh, dans la wilaya de M'sila, seront raccordés au cours du premier trimestre 2011 au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on indiqué dimanche à la Direction de l'énergie et des mines. 600

foyers se trouvent dans la commune de Bir Fedha et les 400 restants se répartissent sur divers quartiers de la commune de Ben Zouh, précise la même source, qui souligne ces deux opérations dont le taux d'avancement des travaux atteint 95% mobilisant un montant global de deux milliards de dinars. Selon la même direction, environ 4.000 foyers ont été reliés au réseau de gaz naturel durant 2010 portant à 50 % le taux de couverture de la wilaya qui était, en 1999, d'à peine 20 %. D'ici 2014, le taux de raccordement de la wilaya passera à plus de 70 %, a ajouté la même source, qui souligne que l'expansion du réseau de gaz a éliminé la tension sur les bouteilles de gaz butane produites actuellement à M'sila par trois unités d'enfûtage, dont deux publiques.

KHENCHELA

Travaux dans la nouvelle
zone urbaine

Des travaux sont en cours pour la réalisation d'équipements publics divers dans la nouvelle zone urbaine occupant 114 hectares dans les alentours immédiats de la ville de Khenchela, a-t-on indiqué dimanche auprès des instances locales. Les contours de ce nouveau pôle urbain commencent à prendre forme avec les multiples projets engagés portant, notamment, sur la construction des sièges de plusieurs directions exécutives et de 5.322 logements toutes formules confondues, dont 270 promotionnels. Les actions menées portent actuellement sur la construction des divers réseaux d'assainissement, d'eau potable, de gaz, d'électricité et de communication ainsi que le revêtement des chaussées et le pavage des trottoirs, indiquent les responsables locaux, soulignant que ce pôle constituera un prolongement au chef-lieu de la wilaya. Ce futur pôle urbain d'extension accueillera, entre autres, une annexe de l'Office national de météorologie, l'Agence régionale de l'emploi, l'inspection de wilaya du travail, la direction de la PME et de l'artisanat traditionnel, une école des jeunes malvoyants, un centre de la recherche anthropologique, des établissements scolaires, une polyclinique et un centre de commercialisation des produits artisanaux, est-il noté.

CONSTANTINE

Rencontre sur le programme
de l'énergie

Les projets alloués à la wilaya de Constantine au titre du programme quinquennal 2010/2014 dans le domaine de l'énergie, font l'objet de rencontres de sensibilisation organisées par la direction de wilaya de l'énergie et des mines, a-t-on indiqué dimanche auprès de cette direction. Une rencontre a été organisée dans ce cadre avec la participation du conseil consultatif du mouvement associatif et une synthèse dudit programme a été présentée à cette occasion qui a également permis de recueillir les préoccupations des citoyens en matière d'alimentation en électricité et gaz. La rencontre a notamment permis de faire connaître les zones figurant au programme de raccordement au réseau d'électricité et de gaz ainsi que d'informer des difficultés rencontrées par la direction concernée, par rapport à l'achèvement des chantiers en cours dans ce domaine.

APS

MÉDÉA, CRÈCHES FERMÉES

Les clauses contraignantes
pour les concessionnaires

La mise en exploitation des nombreuses crèches réalisées dans la wilaya de Médéa bute sur des difficultés liées, notamment, aux modes et aux conditions de gestion de ces structures, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

"**C**ette situation pénalise grandement les jeunes couples travailleurs auxquels ces crèches étaient initialement destinées et prive également les collectivités locales de ressources fiscales non négligeables", déplore la même source. Financées sur le Fonds commun des collectivités locales (FCCL), ces structures, au nombre de treize, devaient être opérationnelles depuis plusieurs mois déjà, mais l'échéance fixée pour leur ouverture est reportée à chaque fois, en raison de l'incapacité des communes à gérer elles-mêmes ces structures, et de l'absence de potentiels gestionnaires privés intéressés par la formule de concession proposée par les collectivités locales, souligne-t-on. L'existence de clauses "contraignantes" dans le cahier des charges soumis aux futurs concessionnaires auraient "dissuader plus d'un", explique la même source. Ainsi, la principale



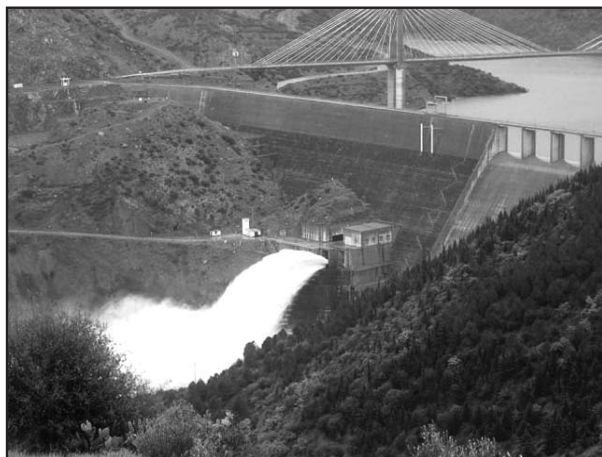
Seules 2 crèches sur les 13 réceptionnées sont opérationnelles.

contrainte, à l'origine du "peu d'engouement" suscité auprès des concessionnaires privés, "est d'ordre financier", puisque le montant des droits de concession fixé dans le cahier des charges, qui s'élève à plus d'un million de dinars par an, est jugé "excessif" par ces entrepreneurs, ajoute-t-on. Ces derniers estiment de ce fait "improbable d'amortir" l'investissement consenti durant la durée de concession au vu de ces conditions, à moins d'en répercuter cette charge sur les frais de prise en charge des enfants, a-t-on expliqué encore. Cette contrainte

a fait que seules deux crèches sur les treize déjà réceptionnées sont opérationnelles à ce jour, alors que la demande est très forte au niveau des agglomérations urbaines où ces structures sont implantées. Pour remédier à cette situation, l'on évoque l'éventualité de confier la gestion de ces crèches à la Direction de l'action sociale (DAS). Ce dossier est actuellement à l'étude et devrait permettre, une fois ce transfert concrétisé, d'ouvrir les portes de ces crèches aux centaines d'utilisateurs qui attendent depuis de longs mois, a-t-on assuré.

APS

EL-TARF, SURFACES AGRICOLES IRRIGUÉES

Des barrages pour renforcer
la stratégie hydroagricole

La stratégie hydro-agricole pour le quinquennat 2010-2014 "repose essentiellement", dans la wilaya d'El-Tarf, sur onze opérations à réaliser par les services concernés, a indiqué, samedi, le directeur de l'hydraulique. Ces actions déboucheront, avec le concours des services de l'agriculture, sur "une

exploitation rationnelle des ouvrages hydrauliques en vue d'un développement efficient de l'agriculture par l'extension de la surface irriguée qui est actuellement de 12.000 hectares", a ajouté M. Mustapha Mechat, précisant qu'un volume de 150 millions de m3 sera mis à la disposition des agriculteurs en 2012-2013. Ces

nouvelles ressources hydrauliques proviendront des barrages de Boukhroufa et de Bouhaloufa, dont les travaux de construction seront entamés en 2011, d'une retenue collinaire devant être réalisée durant la même période et de la réhabilitation de quatre autres retenues. Une superficie supplémentaire de près de 4.000 hectares sera ainsi irriguée à l'horizon 2014, représentant la première tranche du futur périmètre de la vallée d'El-Tarf, dont la superficie totale est de 9.200 ha. En plus de ce programme, les services de l'agriculture et de l'hydraulique délivreront des autorisations pour un captage des eaux souterraines destinées à l'irrigation, avec réalisation de 40 forages particuliers

afin de mobiliser 20 millions de m3 d'eau supplémentaires pour l'irrigation de 3.000 autres hectares à travers les plaines de la wilaya. La stratégie hydro-agricole pour le quinquennat prône également la rénovation des équipements et des conduites détériorées au niveau du périmètre irrigué de Bounamoussa, ce qui permettra, selon M. Mechat, la "récupération" d'une superficie irriguée de 6.000 ha. De son côté, le directeur des services agricoles, M. Yacine Kourd, a souligné que toutes ces actions conjuguées permettront de donner un "souffle nouveau" à l'économie agricole dans cette wilaya et contribuera à la concrétisation de l'objectif national d'assurer la sécurité alimentaire.

APS

TLEMCEM, CUEILLETTE DES OLIVES

BENI SNOUSS EN EFFERVESCENCE

La campagne de la cueillette des olives qui bat son plein actuellement à Beni snouss (sud-est de la wilaya de Tlemcen) enregistre une production abondante cette saison. Une grande partie de la récolte, dont la cueillette a été entamée depuis quelques semaines, est destinée à la transformation en huile d'olive qui fait la réputation de la région.

Le reste est conservé et travaillé de diverses manières par les femmes. M. Khebiçhet Abdelhafid, un septuagénaire a indiqué, à l'APS, que le début de la campagne de la cueillette est annoncé à la mosquée et c'est "la djamaâ" et les notables de la région qui décident de sa date que tout le monde est tenu de respecter. Les jours de la cueillette, femmes et hommes, grands et petits, se dirigent vers les champs d'oliviers, tôt le matin, munis de longs bâtons, de feuilles de plastiques, de caisses ou de sacs. Même les membres de la famille habitant loin marquent leur présence en telle période, donnant ainsi une belle image de la solidarité familiale.

Les vieilles femmes restées à la maison sont généralement tenues de préparer le repas de midi ou le café du soir pour les travailleurs et les travailleuses. Les journées sont longues et dures, notamment pour ceux qui ne sont pas habitués au



La cueillette des olives bat son plein à Béni Senouss.

PH/D. R.

travail dans les champs. Une fois la journée terminée, chaque famille transporte sa production selon les moyens dont elle dispose, à dos d'âne, en voiture ou en tracteur. Les travailleurs, bravant la fatigue et le froid de cette région montagnueuse, regagnent leurs domiciles, certains faisant des kilomètres à pied.

Les membres de la famille se regroupent le soir autour d'un dîner pour discuter et organiser le travail des journées suivantes, jusqu'à la fin de la cueillette, où chacun aura sa part d'olives et d'huile. Les dernières années où la production oléicole était moins importante, la région de Beni Snouss enregistrait un mouvement incessant de commerçants venus des quatre coins du pays acheter les produits de la récolte.

La production étant abondante dans l'ensemble des régions du

pays cette saison, seuls les commerçants "connaisseurs" qui apprécient la qualité de l'huile d'olive de Beni Snouss viennent s'approvisionner, selon les habitants locaux. Conséquence de cette abondance, les prix des olives sont aujourd'hui très abordables, passant de 80 à 100 dinars le kg, il y a quelques années, à 30 dinars cette saison, voire moins dans plusieurs régions de la wilaya de Tlemcen. Le prix de l'huile d'olive a, lui aussi, baissé. Vendu à 700 dinars ces dernières années, il est cédé à moins de 450 dinars cette saison, a-t-on relevé.

Le programme de plantation d'oliviers, lancé cette année à travers la wilaya, devrait contribuer, d'ici quelques années, à développer cette filière qui constitue une source de revenus non négligeable pour bon nombre de familles, a-t-on encore signalé.

APS

BATNA, SALON AVICOLE DE AIN TOUTA

Les techniques d'élevage en débat

Une quarantaine d'exposants issue des différentes régions du pays prend part au deuxième salon avicole de Aïn Touta, wilaya de Batna, ouvert dimanche. La première journée de cette manifestation de trois jours, à laquelle ont pris part des représentants de la filière de Tunisie et du Maroc, a été marquée par la tenue de journées scientifiques au centre culturel de la ville de Aïn Touta sur l'aviculture et les perspectives de son développement, en présence de vétérinaires, de techniciens et d'éleveurs. Les intervenants ont notamment abordé les techniques d'élevage et les barrières sanitaires, la formation des régimes alimentaires de volaille, l'incidence des maladies respiratoires aviaires sur la rentabilité et les risques professionnels en aviculture. Le Dr. Salik Mohamed

du Maroc a traité, dans son intervention, les questions inhérentes aux bronchites infectieuses et aux techniques de vaccination, en relevant que l'évolution actuelle permet d'éviter ce type d'infections. De son côté, Dr. Omar Dridi de l'école vétérinaire de Sidi Thabet (Tunisie) a axé sa communication sur la problématique de la baisse de la production d'œufs des poules pondeuses, les causes et les méthodes de traitement. La délégation tunisienne a présenté, à l'occasion de ce salon, l'expérience de son pays dans cette filière, a indiqué le directeur scientifique des laboratoires Médivet (Tunisie), Dr. Sofiane Chaari, avant d'ajouter que l'action de son organisme vise à amener les aviculteurs à faire un usage rationnel des médicaments en vue d'améliorer leurs rendements. Il a souli-

gné que son établissement s'est associé avec l'entreprise algérienne "Medvet pharm" pour l'organisation de diverses activités scientifiques dans les principales régions avicoles. Les intervenants ont insisté sur le rôle déterminant des aviculteurs dans le développement de la compétitivité de la filière. Cette deuxième édition du salon avicole a également connu une importante participation des entreprises de production et une forte vente de matériels avicoles, de médicaments et d'aliments de volailles de diverses wilayas, dont Bordj Bou Arreridj, Oran, Béjaïa, Mila et Boumerdès. Tenue à la salle omnisports du centre-ville de Aïn Touta, le salon a enregistré, à son ouverture, une grande affluence de visiteurs venus des différentes localités de la wilaya.

APS

ORAN

Projet d'une station d'épuration

Le projet de réalisation de la nouvelle station d'épuration des eaux usées de Bethioua (Oran) est en phase de programmation, a indiqué le directeur de l'hydraulique de la wilaya. "Le dossier est actuellement au niveau de la commission nationale de validation et nous attendons notre programmation", a précisé le responsable. Une fois réalisée, cette station sera destinée à la collecte et au traitement des eaux usées de la daïra de Bethioua et sa région, qui abrite plus de 200.000 habitants.

13 affaires de criminalité et drogue enrôlées

Neuf affaires pour faits de grande criminalité seront prochainement traitées par le tribunal criminel près la Cour de justice d'Oran, a-t-on indiqué de source judiciaire. Ces procès sont programmés dans le cadre de la 1re session criminelle ordinaire de la nouvelle année judiciaire, prévue du 9 janvier au 16 février prochains, a-t-on précisé de même source. Sept affaires de trafic international de drogue et deux autres pour adhésion à un groupe terroriste armé ont été enrôlées dans le cadre de cette session, a-t-on encore précisé.

ANNABA

Sauvés in extemis d'asphyxie

Sept personnes d'une même famille ont été sauvées de l'asphyxie provoquée par les émanations de monoxyde de carbone provenant du chauffage, dans la nuit de samedi à dimanche à Annaba, a indiqué Protection civile. Il s'agit d'un couple et de leurs cinq enfants qui ont été évacués à l'hôpital Ibn Sina et à la clinique de pédiatrie Saint Thérèse de la ville de Annaba où ils ont reçu des soins médicaux, a précisé la même source.

JIJEL

1 milliard de dinars pour le développement de Chekfa

La commune de Chekfa (Jijel) a bénéficié d'une enveloppe d'un milliard de dinars pour la réalisation de nombreux projets socio-économiques, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya. Cette enveloppe, qui n'inclut pas des projets dits centralisés (logements, gaz, électricité), sera orientée vers des efforts de prise en charge du désenclavement et de la promotion du monde rural, la réalisation d'infrastructures sociales et la création d'emplois grâce à l'exploitation des ressources locales, pour mettre un frein à l'exode rural. Un effort particulier est déployé en direction des citoyens désireux de regagner leur localité d'origine dans le cadre des dispositions mises en place par l'Etat, a-t-on indiqué à la wilaya. Lors d'une récente rencontre du wali avec des représentants de la société civile, l'accent a été mis essentiellement sur les priorités dont doit bénéficier cette région aux riches potentialités agricoles. Plusieurs projets seront prochainement réceptionnés dans cette commune, située à 23 km au sud-est de Jijel, a-t-on précisé de même source. Il s'agit, notamment, d'une unité secondaire de la Protection civile rayonnant sur quatre communes, d'un lycée de 1.000 places avec demi-pension, d'un centre sportif de proximité (CSP), d'une centaine de logements pour éradiquer l'habitat précaire et d'un siège de daïra. Ces projets, en voie d'achèvement, permettront de donner un meilleur look à cette daïra dont le chef-lieu est la 4e plus grande commune de la wilaya de Jijel.

APS

PAKISTAN

Six morts dans un tir de drone américain

Au moins six personnes ont été tuées lundi par un bombardement de drone américain sur leur véhicule dans une zone tribale du nord-ouest du Pakistan frontalière de l'Afghanistan, ont annoncé des responsables locaux de la sécurité. L'attaque a eu lieu à Mir Ali, situé à 25 km de Miranshah, la principale ville du Waziristan du Nord, selon ces sources. Cible de la quasi-totalité des attaques de drones américains ces derniers mois, ce district tribal est l'un des principaux bastions des talibans pakistanais. "Le bombardement de drone a visé un véhicule et tué six rebelles" qui s'y trouvaient, a déclaré un haut responsable de la sécurité. Ce bilan a été confirmé par un autre responsable de la sécurité.

IRAK

10 morts et des dizaines de blessés dans un attentat

Plus de dix personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées, lundi matin, dans deux attentats perpétrés simultanément à Ramadi, à 100 kilomètres à l'ouest de la capitale irakienne Baghdad, ont indiqué des sources de sécurité dans un premier bilan. Les mêmes sources, citées par les agences de presse, ont précisé que le premier attentat à la voiture piégée a été commis à un point de contrôle près du gouvernorat de la province d'al Anbar. Un quart-d'heure plus tard, au même endroit, un homme a fait détonner sa ceinture d'explosifs près du gouvernorat. Les deux attaques ont fait, selon un bilan provisoire, plus de dix morts dont des policiers, et près de 50 blessés, dont des femmes et des enfants, a affirmé Rahim Zebine, responsable de la police de Ramadi.

RUSSIE

5 morts dans une explosion dans une raffinerie

Cinq personnes ont été tuées dans une explosion survenue dans une raffinerie de pétrole de la région de Zabaikalski, en Russie, a rapporté hier l'agence de presse RIA Novosti. L'explosion, qui s'est produite dimanche, a touché une station de pompage et a mis le feu à un réservoir de 2.000 tonnes de pétrole dans une usine de la société de raffinage OAO Transbaikal dans le village de Dauria, précise l'agence de presse russe qui cite des responsables régionaux. Quatre maisons situées à 500 mètres de l'usine ont eu leurs vitres soufflées par l'explosion.

APS

APRÈS L'ASSAUT MEURTRIER DE LA FLOTTILLE DE GHAZA

Israël ne veut pas s'excuser

Le ministre des Affaires étrangères israélien ne veut pas que son pays s'excuse pour l'assaut meurtrier du convoi humanitaire attaqué le 31 mai. En échange, la Turquie se disait pourtant prête à une réconciliation.

Israël «ne présentera pas d'excuses» à la Turquie pour le raid mené le 31 mai contre une flottille d'aide humanitaire à destination de Gaza, dans lequel neuf Turcs avaient été tués. Telle est la réponse cinglante du ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman, à la main tendue samedi par la Turquie. Le bureau du Premier ministre Benjamin Nétanyahou a pris toutefois de la distance par rapport à ces propos, soulignant dans un communiqué que le chef de la diplomatie «n'avait fait qu'exprimer un avis personnel».

Le chef de la diplomatie turque, Ahmet Davutoglu, avait assuré que son pays souhaitait se réconcilier avec Israël après cet épisode mais qu'il fallait pour cela que l'Etat hébreu présente des excuses et verse des indemnisations pour les neuf victimes.

Les rapports entre la Turquie et Israël, alliés stratégiques depuis les années 1990, se sont dégradés à la suite de l'offensive israélienne meurtrière sur Gaza, en décembre 2008/janvier 2009, violemment dénoncée par Ankara. Après le raid musclé mené par les commandos israéliens dans les eaux internationales, la situation s'était transformée en véritable crise diplomatique. La Turquie avait notamment rappelé son ambassadeur à Tel-Aviv.



Benjamin Nétanyahou.

Une nouvelle flottille prévue le 31 mai 2011

«Nous avons une volonté de nous réconcilier avec Israël. Nous souhaitons des rapports pacifiques avec tous les pays», déclarait samedi Ahmet Davutoglu à Istanbul, visiblement disposé à une normalisation des relations israélo-turques. «Il n'y aura pas d'excuses. Celui qui devrait s'excuser, c'est le gouvernement de Turquie pour soutenir le terrorisme», lui a rétorqué Lieberman, chef d'un parti ultra-nationaliste, lors d'une réunion des ambassadeurs d'Israël à Jérusalem. Au passage, le ministre israélien s'en est vivement pris à la Turquie, en termes peu diplomatiques, qualifiant de «culottée» la demande d'excuses d'Ankara. En Israël, beaucoup sont opposés à toute idée de présenter des excuses, en particulier parce que cela pourrait être vu comme une

reconnaissance de responsabilité et ouvrir la voie à des poursuites judiciaires devant des tribunaux internationaux contre les soldats qui ont mené l'assaut. Or ces derniers ont au contraire reçu des citations pour leur bravoure de la part des autorités. Ironie de l'histoire, des milliers de personnes, agitant les drapeaux turcs et palestiniens, ont accueilli dimanche à Istanbul le Mavi Marmara, après plusieurs mois de réparations dans un port turc de la Méditerranée. L'ONG islamiste turque IHH, qui en est le propriétaire, a annoncé qu'il ferait partie d'une nouvelle flottille humanitaire devant partir pour Gaza le 31 mai 2011. Les organisateurs d'une manifestation pro-palestinienne dimanche à Paris ont d'ailleurs annoncé le lancement d'une souscription pour financer «un bateau français pour Gaza» qui doit faire partie de ce nouveau convoi.

R. I.

GRANDE-BRETAGNE

Neuf hommes inculpés pour complot terroriste

Des terroristes présumés seront présentés ce lundi devant la justice à Londres. Neuf hommes, qui avaient été arrêtés le 20 décembre en Grande-Bretagne dans le cadre d'une opération antiterroriste, ont été inculpés de complot en vue de provoquer une ou des explosions, et d'implication dans la préparation d'actes terroristes. Ils font partie d'un groupe d'hommes arrêtés le 20 décembre lors d'une vaste opération antiterroriste dans quatre villes britanniques. Les explosions auraient été «de nature à probablement mettre en danger la vie ou à provoquer de sérieux dégâts sur des biens», a précisé la police de la région anglaise du West

Midlands, où plusieurs des personnes inculpées avaient été interpellées. Les neuf personnes sont en outre accusées d'être impliquées dans la préparation d'actes terroristes, notamment en ayant téléchargé et recherché du matériel et des modes d'emploi, en ayant mené des opérations de reconnaissance et en s'étant entendus sur des cibles potentielles, et en ayant mis le feu et testé du matériel incendiaire. Les neuf inculpés, âgés de 19 à 28 ans et dont la nationalité n'a pas été précisée, font partie d'un groupe de 12 hommes qui avaient été arrêtés le 20 décembre par la police lors d'une vaste opération antiterroriste dans quatre villes britanniques,

Londres, Cardiff (Pays de Galles, ouest), Stoke-on-Trent et Birmingham (centre). Trois des personnes interpellées ont été libérées sans être inculpées, a précisé la police. Ces arrestations sont intervenues alors que le Royaume-Uni a rehaussé, au début de l'année, d'un cran son niveau d'alerte terroriste, qui est passé d'"important" à "grave", signifiant qu'un attentat est "très probable". En juillet 2005, Londres avait été la cible de plusieurs attentats terroristes perpétrés simultanément dans trois métros et un bus. Ces attentats avaient fait 52 morts, sans compter les quatre kamikazes, tous de nationalité britannique.

R. I.

COTE D'IVOIRE

Le camp de Ouattara appelle à une grève générale

En Côte d'Ivoire, le camp d'Alassane Ouattara a appelé à une grève générale à partir d'hier, jusqu'au départ du pouvoir de son rival Laurent Gbagbo. Cette demande relaie "un appel à la désobéissance" lancé le 21 décembre par Guillaume Soro, Premier ministre de Ouattara, qui a été peu suivi.

Dans le même temps, l'avion de l'Etat ivoirien utilisé jusqu'alors par Laurent Gbagbo a été bloqué à l'aéroport franco-suisse de Bâle-Mulhouse. Et ceci, à la

demande, selon Paris, des "autorités légitimes" de Côte d'Ivoire, c'est-à-dire le camp Ouattara reconnu président par la communauté internationale. Une mission de la Cedeao est attendue ce mardi à Abidjan, pour présenter sa volonté de "sortie de crise par le dialogue", selon le Bénin. Les représentants de l'organisation seront accueillis "en amis, en frères", a affirmé ce dimanche Emile Guiriéoulou, ministre de l'Intérieur de Gbagbo. La Maison-Blanche a à nouveau exigé de

Laurent Gbagbo qu'il renonce au pouvoir. Tout refus de sa part ne pourra que radicaliser les positions de chacun, avec le risque d'une explosion de violences pires que celles dénoncées par l'ONU qui a parlé de 173 morts du 16 au 21 décembre. Selon l'organisation, ces violences ont pour origine un usage "excessif" de la force par les éléments armés restés loyaux à Gbagbo contre ses opposants ou supposés tels. Les chiffres de l'ONU ont été contestés par Emile Guiriéoulou : il a affirmé que les

violences ont fait depuis fin novembre 53 morts, dont 14 parmi les forces de l'ordre.

Laurent Gbagbo, soumis avec ses proches à des sanctions internationales, peut néanmoins compter à l'extérieur sur le soutien de son allié angolais. A l'intérieur, l'un des plus fidèles alliés reste Charles Blé Goudé, leader des "jeunes patriotes" qui mobilise ses militants en vue d'un immense rassemblement mercredi à Abidjan

R. I.

LES VÉHICULES IMMATRICULÉS EN 2009 CONCERNÉS

Page 13

ESSAI DU SKODA YETI 4X4, 2.0 TDI DE 140 CH, À BEJAIA

L'assurance d'un SUV compact

Lire page 12



ELSECOM FORD

UNE NOUVELLE GAMME DE CAMIONS CHANTIERS POUR DÉBUT 2011

Lire page 13

CHEVROLET / DIAMAL

CHEVROLET SAIL REEMPLACERA L'AVEO EN MAI 2011

Lire page 13



ESSAI DU SKODA YETI 4X4, 2.0 TDI DE 140 CH, À BEJAIA

L'assurance d'un SUV compact

C'est désormais à armes égales que Skoda de SOVAC pourra faire face à la concurrence en Algérie, notamment dans le segment des SUV après l'introduction du Yeti en version 4x4. En l'espace de deux jours, Sovac (représentant exclusif de la marque Skoda en Algérie) a organisé des essais presse du Yeti dans la ville de Béjaïa, où différentes étapes et circuits étaient au menu (en ville, sur route, séance de franchissement...). Nous vous livrons nos appréciations sur ce 4x4 qui s'est donné, en l'espace de deux jours, en attraction aux Bougiotes.

La prise en main des 4x4 de Skoda était au pied de l'aéroport de Béjaïa dès notre arrivée. Première étape, une visite guidée du nouveau show-room de Skoda à Béjaïa, propriété d'Autoval distributeur local des marques Volkswagen, Audi, Seat, Skoda et Volkswagen utilitaire. Le temps gris et pluvieux de la première journée des essais était intéressant pour nous pour essayer le Yeti (version TDI 140ch à quatre roues motrices) dans des conditions extrêmes. Mais avant tout, c'est en ville que nous avons fait les premiers kilomètres à son bord, et c'est là qu'on a ressenti les qualités de ce SUV compact et maniable qui se fauillait sans difficultés au milieu de la circulation difficile des heures de pointe de la ville. Il faut dire que Yeti profite des meilleures mensurations de son segment avec une longueur de 4.223 mm, une largeur de 1.793 mm et une hauteur de 1.611 mm.

Des lignes fluides et épurées

Sobriété et raffinement sont à l'ordre du jour dans la conception stylistique du nouveau SUV de Skoda. Lors de sa présentation, ce fut avec fierté que M. Djalili Daoudi, directeur de la marque Skoda en Algérie, a présenté le 4x4 Yeti qui le qualifie d'exceptionnel tant sur l'aspect design que sur l'aspect performances. Conçu sur la même plateforme que le Tiguan de Volkswagen, le Skoda Yeti dégage une face avant très expressive et montre l'exemple avec une disposition feux et antibrouillards rapprochés placés juste à côté des phares. La calandre chromée à lamelle Skoda est bien entrecroisée épaulée par deux grands feux antibrouillard. Pour un maximum de visibilité et un éclairage optimal, les phares du 4x4 tchèque peuvent être équipés de modules bi-xénon rotatifs.

Le Yeti est un 4x4 qui fait effet d'un petit monospace, avec une garde au sol surélevée (18 cm). Un pare-chocs en plastique noir et des bandes latérales assez épaisses protègent les dessous du véhi-



cule. La signature de la marque est visible à l'arrière du véhicule avec des optiques présentant une surface lumineuse en forme de C. Pour plus de classe, Yeti est équipé de rampes de toit disponibles de série.

Un habitacle généreux

A bord du Yeti, il semble bien que le SUV compact de Skoda a de l'espace à en revendre aussi bien à l'avant qu'à l'arrière de l'habitacle. Ce dernier est légèrement surélevé, accessible grâce, notamment, à un univers vaste. La planche de bord est certes imposante mais manque un peu d'éclats. Par contre, le volant est bien façonné et accueille les différents commandes. Yeti est équipé d'une radio CD/MP3 Bolero avec un large écran, il est aussi pourvu de nombreux compartiments de rangements. Pour prétendre à une installation téléphonique Bluetooth, à des radars de stationnement ou à un régulateur électronique de vitesse de série, Sovac suggère aux futurs acquéreurs la version Experience.

Dans la partie arrière de l'habitacle, on apprécie la présence de trois sièges modulaires VarioFlex qui nous permettent de rabattre, déplacer ou carrément démonter les sièges indépendamment.

Quant au volume du coffre, Yeti affiche seulement 315 L mais on peut le moduler pour nous offrir un espace de 1.163 L.

A l'assaut des sentiers battus

Le Skoda Yeti n'a rien à envier à ses concurrents que ce soit en ville, sur route cabossée ou sentiers battus. Ce SUV compact est rassurant et confortable ; il draine une suspension qui lui procure un appréciable filtrage et qui permet d'empa-

queter avec aisance la plupart des bosses et des déformations de nos routes. En pleins virages, le véhicule se comporte bien et nous offre une tenue de route rassurante, et grâce à la présence d'un système d'assistance en descente, nous avons pu négocier les fortes pentes des routes de Boulmat qui mènent vers Thaïs ou de celles reliant Cap-Carbon à Béjaïa ville, à basse allure et surtout sans faire appel à la pédale de freins.

En ville, pour un 4x4, Yeti se fauille bien et n'a eu aucune difficulté à trouver son chemin. Pour essayer le véhicule sous différentes situations, Sovac a organisé un jeu «une course au trésor» sur tout le long du trajet menant à Thaïs, avec des haltes bien choisies, et pour y accéder à ces endroits, il a fallu traverser des pistes, des flaques d'eau et des zones ensablées. Une belle expérience, ajoutée à la séance de franchissement organisée à Thaïs. Le nouveau moteur 2.0 TDI Common Rail développant 140ch qui équipe le Yeti a parfaitement bien réagi à nos sollicitations avec une légère retenue à bas régime, un moteur qui n'engorge que 6.11100 km en consommation mixte et qui offre un couple maxi de 320/1750-2500 Nm/min.

Yeti assure une adhésion totale à la route, notamment grâce à la transmission intégrale qui équipe le 4x4, et avec la présence du mode d'assistance électronique Off-Road (tous-terrains) disponible de série, le plaisir de conduite et du franchissement était à son comble.

Skoda Yeti assure et rassure sur route, il est équipé d'une batterie d'équipements de sécurité, lui qui a obtenu la note de 5 étoiles aux tests de sécurité EuroNcap, une assurance de plus. On note la présence de série du système anti-patinage,

ABS, du programme de stabilité électronique ESP, de 6 airbags frontaux, latéraux avant et rideaux avant / arrière.

Skoda Yeti est disponible en Algérie en version 4x4 avec deux motorisations Euro 2. Le 2.0 TDI Common Rail de 140 ch, destiné à une large clientèle, et un 1.8TSI essence de 160 ch destiné uniquement aux ventes flottes. Par ailleurs, deux finitions sont proposées aux clients, Ambition et Experience.

La finition Ambition : 6 Airbags, un Système ESP, Fonction Off-Road (Assistant pour conditions difficiles), rétroviseurs extérieurs électriques et dégivrants, allumage automatique des feux, climatisation semi-automatique, vitres teintées avant et arrière électriques, ordinateur de bord avec affichage LCD Multifonctions, boîte à gants éclairée et réfrigérée et accoudoir «JumboBox», intérieur décor Quartz et sellerie tissu «Sprit» noir/gris...

La Finition Experience : Régulateur de vitesse – Alarme volumétrique avec protection anti-soulèvement – rétroviseur intérieur électro chromatique (automatique jour / nuit) – Détecteur de pluie, contrôle de la pression des pneumatiques – Radio CD-MP3 Skoda «Boléro» avec écran tactile et chargeur 6CD – Climatisation automatique-bizones (Climatronic) – Vitres arrière surteintées, double pare-soleil – Ordinateur de bord à grand écran MAXIDOT et radars de recul – Volant multifonctions et levier de vitesse gainés de cuir – Projecteurs antibrouillard avant avec fonction (Corner Lights) - Phares avant Bi-Xenon avec Système AFS + lave-phares – Pédalier en aluminium, rampes de pavillon argent - Siège conducteur à réglage électrique à mémoire – Jantes alliage 17"...

KIA MOTORS

Le concept-car KV7 sera dévoilé au Salon International de Detroit



Au prochain Salon International de l'Automobile d'Amérique du Nord 2011, qui se tiendra à Detroit, Kia Motors dévoilera, en première mondiale, son nouveau concept-car, le KV7. Pour la marque sud-coréenne, les nouvelles transformations, au niveau de la conception, apportées à la gamme Kia ont été considérées comme étant d'élégantes prestations générant une importante production de véhicules - comme la Kia Soul, la Kia Cerato Koup et la Kia Sportage - dont le design extérieur se rapproche très fortement de l'ancienne conception.

DÉSORMAIS, ELLE SERA INSTALLÉE A LA ZI DE OUED SMAR

Peugeot Algérie change d'adresse

Peugeot Algérie vient de changer de siège social et ce après de nombreuses années passées au niveau des Annassers. La marque au Lion entame une étape supérieure dans le professionnalisme en changeant son adresse, en «tronquant» son ancien siège par un nouveau flambant neuf disposant de toutes les commodités nécessaires pour les employés de la marque mais aussi plus de confort pour la clientèle et les agents agréés. De ce fait, Peugeot Algérie a été installée dans ses nouveaux locaux à l'adresse suivante : LOT 46 - ZONE INDUSTRIELLE OUED SMAR- ALGER et ce, à partir du dimanche 26 décembre 2010.

CONTRÔLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE JANVIER, SELON L'ENACTA

Les véhicules immatriculés en 2009 concernés

Le contrôle technique des véhicules immatriculés en 2009 est obligatoire à partir du 2 janvier 2011, a indiqué jeudi l'Établissement national de contrôle technique automobile (Enacta). Les propriétaires des véhicules concernés par cette procédure périodique et obligatoire doivent présenter leurs véhicules au niveau des agences de contrôle technique réparties sur le territoire national «selon les dates de leurs immatriculations portées sur leurs cartes grises respectives (en haut à gauche)», précise l'Enacta dans un communiqué. Ainsi, les véhicules immatriculés en janvier 2009 sont concernés par cette procédure en janvier 2011, ceux immatriculés en février 2009 doivent subir le contrôle technique en février 2011, explique le communiqué, soulignant que les contrevenants à cette mesure risquent une amende allant de 20.000 à 50.000 DA. Ils peuvent, également selon la législation en vigueur, s'exposer à une peine d'emprisonnement d'une durée de 2 à 6 mois, la suspension du permis de conduire pour une durée d'une année et son annulation en cas de récidive, rappelle le communiqué.

SOVAC / WORLD CHAMPIONSHIP 2010

Deux techniciens algériens à la grande finale en Allemagne

Organisé sur plusieurs étapes, la finale du championnat après-vente de la marque Volkswagen s'est déroulée dernièrement dans les locaux du centre de formation de Sovac (Showroom Hassiba Ben Bouali).

Deux équipes, chacune dans un secteur défini, se sont disputées la première place, à la clé une grande finale qui sera organisée le mois de mars prochain en Allemagne et qui regroupera près de 200 participants appartenant à toutes les filiales du groupe Volkswagen au niveau mondial.

Organisé par Sovac pour la troisième année consécutive, le championnat après-vente de la marque Volkswagen ouvert à tout le personnel «SAV» des 12 agents représentants de Sovac en Algérie, vient de connaître les deux gagnants qui se rendront en Allemagne pour la grande finale. Pour cette édition, seulement deux agents ont pris part à ce concours avec la participation de trois personnes dans le domaine des Conseillés Clients et cinq techniciens qui composaient l'équipe de la partie technique.

Pour ce qui est du domaine des conseillers clients, la gagnante qui aura la chance de prendre part à la grande finale en Allemagne est Mme Ait Amar Nassima qui a pu obtenir un total de 610 points, tandis que la seconde place elle revient à M. Bebas Nadir (536 points) et Mlle Sahraoui Hassina (463 points) qui termine à la troisième position. La compétition était supervisée par M.Chakib Rahal, responsable de la formation chez Sovac. Il a par ail-



leurs indiqué que le concours appliqué aux trois conseillers clients était sous forme de jeu de rôle : comment recevoir un client, comment l'orienter, faire le suivi des véhicules des clients dès son arrivée à l'atelier, gérer les situations difficiles engendrées par un souci quelconque, savoir convaincre le client sur la nécessité de réparer certaines pannes sur le véhicule...

Pour la partie technique, le gagnant est M. Touati Abdelghani qui a pu arracher la première place avec 447 points contre 439 points pour M. Cherallah Yacine qui se pointe en seconde position avec 439 points. La troisième place revient à M. Kadi Said avec 365 points. Sur cette partie du concours qui s'est déroulée sur des véhicules en panne mis à leur disposition, il a été question de résoudre des problèmes sur la voiture dès son entrée à l'atelier. La compétition s'est déroulée sous plusieurs axes : Identification et vérification de la panne annoncée, vérification de la voiture dans

le cas d'un problème de démarrage, diagnostic... Il est aussi question de vérifier le fonctionnement du toit ouvrant, les vitres électriques, la climatisation... Sur la partie mécanique, la compétition était basée sur le principe de remplacement d'un piston avec un diagnostic de l'usure du moteur, mesure des organes mécaniques.. Avec ce genre de concours et les différentes formations appliquées pour les techniciens, le personnel du concessionnaire ainsi qu'à ceux de ses agents, Sovac espère former ses équipes aux dernières techniques et process appliqués par la maison mère, et servir du mieux possible sa clientèle et répondre aux doléances des clients de l'ensemble des marques du groupe. Il est aussi question d'amorcer la professionnalisation de ses équipes au moment où Sovac s'apprête à accueillir une nouvelle marque, en l'occurrence Porsche qui sans doute bénéficiera d'une clientèle encore plus exigeante.

CHEVROLET / DIAMAL

Chevrolet Sail remplacera l'Aveo en mai 2011



Ca bouge sérieusement chez le distributeur de Chevrolet en Algérie. Selon des sources confirmées de chez Diamal, nous apprenons que la berline tricorp Aveo passera le témoin à une nouvelle venue du nom de Sail, cela dès mai 2011. La nouvelle berline tricorp de la marque Chevrolet, qui viendra remplacer l'Aveo, s'appelle Sail. Elle sera lancée en Algérie officiellement en mai 2011, selon nos sources auprès de Diamal. Cette «mini Cruze» low cost devra concurrencer les leaders du marché dans le segment des berlines tricorp, à savoir la Renault Symbol et la Dacia Logan. La Chevrolet Sail est destinée aux marchés chinois et des pays émergents, elle représente la première voiture fabriquée en Chine par une entreprise sino-étrangère. La Chevrolet Sail est développée par Shanghai GM et le Pan Asia Technical Automotive Center (PATAC), deux entreprises communes au conglomérat GM-SAIC. La nouvelle berline tricorp de Chevrolet reprend globalement les nouveaux codes stylistiques visibles, notamment sur la Cruze et la nouvelle Spark. Sous le capot, l'on parle de deux blocs moteurs essence 1.2 S-TEC et 1.4 S-TEC dont les consommations sont respectivement de 5.7 L/100 km et 5.9 L/100 km.

ELSECOM FORD

Une nouvelle gamme de camions chantiers pour début 2011



Ces nouveaux camions seront disponibles sous deux déclinaisons, benne entrepreneur et Malaxeur. Pour ce qui est de la motorisation, selon les premières indications, les camions seront équipés du moteur Ecotorq (9 litres) de 360 ch.

Cette nouvelle gamme de camions bénéficie de plu-

sieurs avantages pour assurer une meilleure utilisation. En effet, ces derniers profitent d'une nouvelle cabine, d'un châssis robuste et d'une garde au sol plus élevée. Le moteur, quant à lui, est plus puissant et plus économique. Pour plus de sécurité, un nouveau système de freinage a été intégré.

AUJOURD'HUI À LA SALLE ATLAS

L'ONB pour la première fois à Alger

Avec le concours de l'ONCI, l'Orchestre national de Barbès ou l'ONB tout court se produira aujourd'hui à la salle Atlas de Bab el-Oued à partir de 19h 30.

PAR LARBI GRAÏNE

C'est la première fois que le groupe adepte de la musique world maghrébine, tient un concert à Alger. En 2001, une rumeur l'avait annoncé dans la capitale algérienne et des affiches mêmes auraient circulé sur un concert qui s'était finalement avéré purement imaginaire. Quelques soient les raisons qui ont été à l'origine de cette rumeur, cela renseigne sur la célébrité de l'orchestre parisien. Toujours est-il que l'année 2010 a été celle du contact avec l'Algérie puisque l'ONB a eu à participer à deux festivals algériens, celui du jazz (Dimajazz) de Constantine et celui du raï de Sidi Bel-Abbès qui se sont déroulés aux mois de mai et août derniers. L'ONB a un agenda très chargé, un simple coup d'œil permet de constater que le groupe a sur le bras une série de concerts et ce jusqu'au mois de novembre 2011. L'ONB s'était produit le 20 décembre passé à Dakar au Sénégal dans le cadre du festival mondial des arts nègres. Après Alger, l'orchestre de Barbès est attendu le 22 janvier prochain à Saint-Germain en Laye (France). Fondé en 1995 par Youcef Boukella, un des premiers rockers algériens avec le groupe T-34, l'ONB joue une musique qui s'inscrit au gré des parcours artistiques à géométrie variable des membres qu'il a intégrés en son sein. N'empêche Youcef Boukella, Mustapha Mataoui et Khelif Miziallaoua qui sont tous



originaires d'Alger souffrent du défaut de ne s'être pas fixés sur un genre de musique particulier. Leur itinéraire qui les a conduits pour des études de musique à Paris, a fait en sorte de les mêler à la salsa, le jazz, le raï et le kabyle. La musique celtique y est aussi présente à travers Manu, un Breton imprégné de punk/rock et qui excelle dans les instruments traditionnels dont le saxe. Si le départ de Aziz Samaoui avait fait taire un moment la flamme gnawa, celle-ci s'est rallumée depuis la venue de Hafid Bidari, un Oranais qui maîtrise son sujet. Une dimension maghrébine s'affirme cependant avec Taoufik Mimouni, qui est originaire du Maroc. C'est un artiste versé dans la musique marocaine et orientale. Pour autant le départ de Fateh Benlaâla, virtuose de chaâbi, de haouzi et de kabyle, a quelque peu changé l'identité musicale du groupe. L'orchestre parisien dispose d'un effectif qui oscille entre 15 et 20 membres, la mobilité

qui le caractérise fait de lui un ensemble, dit-on, « flottant ». Le dernier album de l'ONB, (le 4^e) sorti chez Harmonia Mundi, date du mois de mai dernier, il s'intitule tout simplement *Rendez-vous Barbès*. Un opus qui fait la part belle à la musique maghrébine à l'occasion chantée par Mehdi Askeur, un artiste accompli originaire d'Oran. L'ONB a abandonné la « Bougnoule Connexion », un concept qui se voulait une contribution, sur le ton humoristique, à la lutte contre le racisme. Ayant pris conscience des risques de dérapage, l'ONB a préféré se consacrer exclusivement à l'art musical. L'orchestre de Barbès est donc un concept génial qui mord sur l'idée classique de l'orchestre symphonique avec cette différence qu'il peut se permettre des écarts à la norme au gré des intégrations et des départs des éléments qui le composent. A ne pas rater.

L.G.

PARIS, EXPOSITION "GARDIENNES D'IMAGES"

Témoignage vivant de l'histoire de l'Algérie

A peine le seuil de la galerie d'art du palais de Tokyo à Paris franchi, que l'artiste photographe Zineb Sedira donne le ton par son exposition vidéo "Gardiennes d'images" portant sur le travail de mémoire et la préservation du souvenir dans l'histoire de l'Algérie.

A travers cette exposition, l'artiste, une Algérienne, s'attache à proposer une revalorisation et une diffusion du travail photographique sur la guerre de libération nationale de Mohamed Kouaci, en s'appuyant sur le témoignage vivant de sa veuve Safia en tant que travailleuse de l'ombre et gardienne de la mémoire vivante. Sous le regard attentif du public, cette vieille dame frêle et le regard inquiet, déroule, d'une voix presque éteinte, le fil de ses souvenirs où la douleur, nourrie par la solitude, le dispute à la déception.

Depuis la disparition de son époux, en 1996, Safia s'efforce de préserver des archives photographiques d'une valeur inestimable sur la guerre de Libération nationale et la période post-indépendance, récupérées après la vente du studio de photos du défunt situé sous les arcades du boulevard Zighout-Youcef à Alger.

Elle espère que tous ces trésors, aujourd'hui soigneusement rangés dans des cartons, puissent être livrés à la connaissance du grand public.

"Les archives ne sont prises au sérieux chez nous", a-t-elle regretté. "Les personnes changent, mais les archives sont immuables, elles ne doivent être ni jetées, ni écartées car elles sont le témoin vivant



de notre histoire", a estimé Safia.

Organiser une exposition, éditer un ouvrage compilant toutes les photos réalisées entre 1958 et 1962 par Kouaci, quelle que soit la forme que prendra la prise en charge de ces documents d'une grande valeur historique, retraçant les hauts faits d'armes de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'impressionnant travail d'organisation dans les maquis, il est urgent de réveiller la mémoire avant que les derniers témoins ne soient décimés par le temps.

Tel est le message que dévoile, non sans pudeur, Safia Kouaci, véritable collaboratrice et témoin privilégié de nombreux événements historiques, en sortant de l'ombre pour devenir la figure centrale du projet de l'artiste Zineb Sedira.

Combinant documentaire filmé et ins-

tallation, l'artiste souligne la force des liens qui perdurent au-delà de la mort des êtres chers ou de la solitude de ceux qui restent, ainsi que l'importance de la voix des aînés et la fragilité de la mémoire qui a besoin d'être sans cesse ressuscitée.

Présentée sur deux écrans, l'exposition vidéo, parallèlement au témoignage de Safia Kouaci, dévoile les photos dont elle s'est faite une gardienne farouche de la mémoire.

Cette inestimable collection comprend des photographies en noir et blanc de format 30 cm x 40 cm et de format en panoramique, retraçant de belles tranches de l'histoire de l'Algérie.

Elle évoque la vie des réfugiés en Tunisie, les classes d'écoles organisées pour les familles de réfugiés, les écoles de

formation professionnelle et de transmissions de l'ALN, les services de santé et l'impression des premiers numéros du journal El Moudjahid.

Elle comporte aussi une série de portraits de personnalités tels que Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères, Boumediene, chef d'état-major de l'ALN, des portraits de militants connus dont Lakhdar Bentobal, Krim Belkacem, Abdelhafid Boussouf, M'hamed Yazid, Pierre Chaulet et Ferhat Abbas ainsi que des militants anonymes.

Le photographe a également réalisé des portraits de militants étrangers amis de l'Algérie dont, Ernesto Che Guevara, Patrice Lumumba et Fidel Castro.

Considéré comme l'un des pionniers les plus prestigieux de la photographie algérienne et un exemple de l'engagement d'un artiste au service de la guerre de libération, Mohamed Kouaci a, en outre, immortalisé la célébration de la fête de l'indépendance nationale, à travers des photographies mettant en exergue la liesse de la population défilant dans les rues d'Alger en portant l'emblème national. Distinguée par le prix Sam Art Project 2009 pour son œuvre "Gardiennes d'images", Zineb Sedira a organisé plusieurs expositions à travers le monde en utilisant les ressources de la vidéo, de la photographie et des nouvelles technologies dans ses projets.

La même année en France, la plasticienne a été nommée au grade de Chevalier dans l'ordre des arts et des lettres

APS

ARTS DRAMATIQUES

Une école de formation à Sedrata

Une école de formation de comédiens vient d'être créée à Sedrata, wilaya de Souk Ahras, a indiqué la directrice de cette structure, Mme Latifa Benchouia.

L'école, dont l'enseignement est appuyé par des sorties sur le terrain vers des théâtres régionaux de tout l'est du pays, vise, selon sa directrice, à donner aux jeunes amateurs de l'art dramatique, nombreux dans cette ville, l'opportunité de développer leurs talents et de contribuer ainsi à la relance du mouvement théâtral local qui se distingue par une longue tradition.

Cette école de formation dans les métiers du théâtre a fait appel, en matière d'encadrement, à des éléments de l'association Hassen El hassani en plus d'un spécialiste en mime et en pantomime, précise cette responsable.

La ville de Sedrata, rappelle-t-elle à cette occasion, a donné à l'Algérie de grands noms de théâtre à l'instar de Mustapha Kateb et de Tahar Ouettar, entre autres.

APS

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL 1
(MESSIEURS) 8^E JOURNÉEProgramme
des rencontres8^e journée du Championnat national 1 de volleyball (messieurs), prévues aujourd'hui à partir de 16h :

BB Arzeridj : NR BB Arzeridj - MB Béjaïa
Blida : USM Blida - PO Chlef
El-Kseur : O.El-Kseur - Hamra Annaba
Douéra : GS Pétroliers - ES Bethioua
Sétif : ES Sétif - O Médéa

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	14	7
2. ES Bethioua	13	7
--. NRBB Arzeridj	13	7
4. MB Bejaïa	12	7
5. USM Blida	10	7
6. ES Sétif	9	7
-- O.El-Kseur	9	7
-- O. Médéa	9	7
9. Hamra Annaba	8	7
--. PO Chlef	8	7

KARATÉ

CHAMPIONNAT NATIONAL (KATA)

Domination des
athlètes d'Alger

Les athlètes d'Alger ont nettement dominé les épreuves du Championnat national de kata (individuel et équipe), cadets/juniors (garçons et filles), disputé le week-end dernier à la salle OMS de Bordj El Bahri (Alger), qui a enregistré une participation record de 432 athlètes dont 161 filles, issus de 30 ligues spécialisées. Dans l'épreuve par équipes, la palme d'or est revenue aux sociétaires de la Ligue d'Alger, avec 4 médailles d'or, 1 argent et 2 bronze, devant Tizi-Ouzou, Boumerdès et Blida (1 argent). Le tournoi a permis l'émergence des athlètes (cadets et juniors) de MB Bordj El Bahri, CRB Cheraga (A) et l'ARB Baraki. La domination de la région d'Alger s'est poursuivie en individuel, avec la razzia des clubs du CRB Cheraga en cadets, ou ils ont remporté les quatre médailles mis en jeu. Le titre national chez les cadettes est revenu à l'athlète, Ait Oufella Meriem (WA Rouiba-Alger), et celui des juniors filles à Mouloud Yasmine (CRB Cheraga-Alger). En cadets, le jeune Ahbab Anis du CRB Cheraga (Alger) a consacré la domination de son équipe, puisque le podium de cette catégorie a été complété par ses coéquipiers : El Yebedri Mustapha, Ouites Mouad et Benkhaled Abdellatif. Chez les juniors, le titre national a été remporté par le karatéka Zekioui Khaled de l'ARB Baraki.

JUDO

6^E CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBSParticipation
du GS Pétrolier
et du Rama

Dix-huit clubs arabes, dont le GS Pétrolier et le Rama Mouradia prendront part à la sixième édition du championnat arabe de judo messieurs, qui sera organisé par Al-Wahda du 22 au 27 janvier 2011 à Mekka (Arabie saoudite), ont annoncé les organisateurs. Outre les deux équipes algériennes, la compétition verra la participation de seize autres clubs: Qadissia (Koweït), El Qods (Palestine), Bassira Sport (Jordanie), Direction Générale des Forces de la Gendarmerie (Jordanie), Al-Hila (Yémen), Sabba (Yémen), Police Sportif (Irak), Imam El Moutakine (Irak), Force Publique (Libye), Salé (Maroc), Talae El Djeich (Egypte), Police (Egypte), Ittihad (Arabie saoudite) et Al-Wahda (Arabie saoudite).

BASKET-BALL

CAN ET JA 2011 (QUALIF. ZONE 1) ALGÉRIE-MAROC CE SOIR À 20H

RENCONTRE
DE LA DERNIÈRE CHANCE

Défaits dimanche dernier lors du match aller, disputé à la salle Salé située à quelques encablures de la capitale marocaine sur le score de 81 à 71, les basketteurs algériens sous la houlette du directeur technique national Ahmed Loubachria joueront ce soir à 20h leur match retour pour les qualifications jumelées de la Zone 1 pour le Championnat d'Afrique des Nations 2011. Ahmed Loubachria a été désigné, rappelle-t-on, par le bureau fédéral de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) pour assurer l'intérim, suite à la démission de l'entraîneur national, Salaheddine Filali. Le Championnat d'Afrique des Nations 2011 est prévu en août prochain en Côte d'Ivoire alors que les Jeux africains seront abrités par le Mozambique en septembre prochain.

PAR MOURAD SALHI

Les Algériens joueront donc leur va-tout ce soir dans la même salle où s'est déroulée leur première confrontation. Gagner cette empoignade est plus qu'impératif, car un autre faux pas mettra définitivement fin à la participation algérienne non seulement à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, mais également aux Jeux africains. Il est à signaler que le vainqueur de cette double confrontation arrachera officiellement le troisième billet restant pour la CAN. La qualification se jouera dans le cadre d'un mi-tournoi qui devait réunir les sélections du Maroc pays organisateur, l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Mais puisqu'il y a eu le désistement de l'équipe libyenne et la qualification officielle de la Tunisie qui a terminé la précédente édition en beauté avec à la clé une troisième place au classement final, le Maroc et l'Algérie sont restés seuls en lice pour ce



tournoi qui finalement se jouera en aller-retour. En tout cas, impossible n'étant pas algérien, les basketteurs algériens peuvent renverser la situation et arracher le ticket, mais à une seule condition, qu'ils doivent se concentrer plus. Dans une déclaration faite à l'APS après cette défaite, Ahmed Loubachria a confirmé que l'équipe algérienne a raté beaucoup de paniers par manque de concentration et a fait énormément d'erreurs face à une bonne équipe marocaine qui n'est pas vraiment supérieure, a souligné le même responsable. « Nous devons retrouver notre meilleure cohésion et remédier à certaines imperfections. Il faut dire aussi que l'arbitrage nous a été défavorable à des moments clé du match en première et seconde mi-temps. Mais nous pensons que c'est un bon test pour nous en attendant le second match » a-t-il indiqué. La partie n'est pas fini, rassure le DTN, et le verdict n'a pas été prononcé officiellement. La sélection algérienne qui à un retard d'une dizaine de points, devrait pui-

ser toutes ses forces pour venir à bout de son adversaire qui n'est pas facile à manier. De son côté Hocine Gaham, qui évolue au club GS Pétroliers partage la même idée avec son technicien concernant le manque flagrant de concentration, mais il a affirmé que cette première rencontre est un bon test pour la seconde « Nous allons corriger nos points faibles pour affronter de nouveau cette équipe qui possède aussi ses points faibles que nous allons exploiter. Nous gardons intactes nos chances de qualification », a-t-il déclaré. Pour l'Algérien Mounir Bengazala évoluant dans le championnat américain, le premier match était très difficile face à l'équipe marocaine qui a su comment exploiter dès le début du match les points faibles des Algériens. Certes, les chances des Verts restent intactes, du moment qu'un autre match se jouera dans quelques heures. Donc il faut profiter de cette seconde chance pour rattraper ce retard et revenir au pays avec une honorable qualification. **M. S.**

8^E ÉDITION DE LA SEMAINE OLYMPIQUE

Début des compétitions à El Oued

Le coup d'envoi de la 8^e édition de la semaine olympique "Sport Sud", qui regroupe plus de 800 participants, a été donné dimanche après-midi à El Oued, à l'initiative du Comité olympique algérien (COA).

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation nationale a été marquée par l'organisation, au niveau de l'artère principale de la ville aux mille coupes, d'un défilé des délégations participantes, en présence de responsables du COA, d'autorités locales et de certaines personnalités du monde du sport dans la région du sud.

Le ministre de la jeunesse et des sports, Hachemi Djiar, a indiqué, dans un message adressé aux participants, que "cette 8^e semaine olympique, qu'abrite la wilaya d'El-Oued, sera riche en activités et en espoirs, au service du sport algérien". "J'ai la conviction que les activités projetées à cette manifestation sportive,

la qualité de son encadrement et les moyens qui y sont déployés, apporteront un plus à ce rendez-vous sportif qui baignera dans le fair-play et l'amitié", a estimé le ministre.

Le président du Comité olympique algérien (COA), Rachid Hanifi, a affirmé que "les athlètes se donneront, cette semaine, rendez-vous dans un cadre d'amitié et sous le signe du rejet de la violence, comme le stipule la charte olympique". Plus de 800 athlètes, des deux sexes, représentant 12 wilayas du pays prennent part à ce regroupement sportif national, supervisé par des arbitres et membres du comité d'organisation, ont indiqué les organisateurs. Des compétitions sportives olympiques, collectives et individuelles, dont l'athlétisme, judo, karaté-do, tennis de table, hand-ball, football et basket-ball seront abritées par les structures sportives de proximité, aires de

jeux et médiathèque d'El-Oued. Coïncidant avec les vacances scolaires, cette manifestation prévoit aussi l'organisation d'exhibitions sportives sur sable, des soirées artistiques, des randonnées, des activités récréatives, en plus d'un séminaire ayant trait à sciences du sport et à la médecine sportive.

Le président du COA avait, la veille de cet événement sportif, indiqué que cette 8^e édition de la semaine olympique, initiée sous le patronage du comité olympique international (COI), sera rehaussée par la présence de personnalités sportives internationales, en qualité d'invités d'honneur. Cette semaine olympique vise, parmi ses objectifs, la promotion des sports dans le Sud, y compris les activités à caractère traditionnel, et la valorisation et l'encouragement de jeunes talents sportifs, a ajouté M. Hanifi.

APS

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/32^{ES} DE FINALE) MC ALGER- IRB TIARET À 18H

Le Doyen en ouverture aujourd'hui

L'ouverture des 1/32^{es} de finale de Dame Coupe pour cette année sera donnée, par le doyen du football algérien, également champion d'Algérie sortant, en l'occurrence le MC Alger, qui devra rencontrer ce soir à partir de 18h au stade de Koléa, l'IRB Tiaret, tandis que le tenant du titre, l'Entente de Sétif disputera son match demain mercredi à la même heure au stade du 8-Mai-45 de Sétif, face au CRB Merine.

PAR MOURAD SALHI

Les Mouloudéens, qui sont passés complètement à côté de leur sujet en coupe de Union nord-africaine de football (UNAF), tenteront ce soir de se refaire une santé, d'autant plus que le match se joue à domicile, mais sans la présence des supporters, car la vieille formation algéroise a été sanctionnée pour deux matchs à huis clos en raison de « mauvais » comportement de ses supporters.

Les protégés d'Alain Michel qui sont en train de réaliser un début de saison en deçà de toute attente notamment en championnat national, seront devant une belle opportunité aujourd'hui face à une équipe présumée moins connue sur la scène footballistique nationale, pour réaliser un bon exploit pour faire oublier aux supporters ce qui s'est passé face aux Cubistes de Tunis au stade du 5-Juillet.

Une autre occasion se présente pour les Verts et Rouge de rendre l'espoir aux milliers de leur amoureux qui exigent des succès, en attendant la rencontre la plus attendue de vendredi prochain face à l'Entente, pour le compte de la mise à



jour du calendrier du championnat national ligue 1. Un bon exploit cette fois-ci permettra au MCA de continuer son aventure en toute sérénité, surtout que la Ligue des champions africaine, la compétition la plus prestigieuse du continent africain s'approche à grands pas. L'autre rencontre, qui devait avoir lieu aujourd'hui, mais a été décalée pour demain, mettra aux prises le tenant du titre, l'Entente de Sétif et CRB Merine. Le club de la capitale des Hauts-Plateaux tentera demain de défendre son trophée remporté, rappelle-t-on, devant le CA Batna au stade du 5-Juillet. Auréolés de leur succès en Coupe de l'Union nord-africaine (UNAF) des clubs vainqueurs de coupes, les coéquipiers de Khaled Lemouchia devrait a priori passer l'écueil du CRB Merine, d'autant que l'épreuve la plus populaire en Algérie reste l'un des objectifs des Sétifiens cette saison. Certes, leur adversaire du jour est une modeste équipe, mais elle tente-

ra quand même de réaliser la sensation même si sa mission s'annonce d'ores et déjà très délicate devant des Sétifiens avides de victoires, notamment celle enregistrée devant l'ASO Chlef lors de la précédente journée du championnat.

Et ils sont toujours à la recherche d'un entraîneur après la démission de l'Italien Gionni Solinas, juste après la finale retour de la coupe de l'UNAF remportée haut la main. Demain, la formation sétifienne sera dirigée par Kamel Abbassen, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur, beaucoup de gens parlent de Moussa Saib. Les autres matches se dérouleront vendredi et samedi, avec deux affiches qui opposeront des pensionnaires de Ligue 1, MC Saida-USM Alger et ASO Chlef-WA Tlemcen.

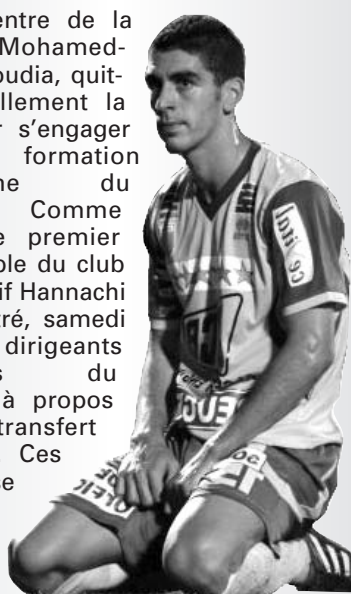
M. S.

SUITE AU MAUVAIS COMPORTEMENT DE SON PUBLIC Le MC Alger écope de deux matchs à huis clos

La Commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) a infligé une suspension de deux matches à huis clos au MC Alger suite au "mauvais comportement de son public" lors de la finale retour de la Coupe de l'UNAF des clubs champions jeudi dernier contre le Club Africain de Tunis, a annoncé la LNF sur son site internet. Outre le match face à l'IRB Tiaret, comptant pour les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie qui se disputera mardi au stade de Koléa sans la présence du public, le Doyen devra jouer un autre match du championnat à huis clos. Initialement prévue au stade du 5-Juillet (Alger) à partir de 18h, la rencontre a été reprogrammée à Koléa à partir de 14h en réaction aux incidents ayant marqué la finale retour face au Club Africain (1-1) et qui ont causé des dégâts importants aux installations du stade.

Lamine Aoudia quitte officiellement la JSK

L'avant-centre de la JSK, Mohamed-Amine Aoudia, quitte officiellement la JSK pour s'engager avec la formation égyptienne du Zamalek. Comme prévu, le premier responsable du club Moh-chérif Hannachi a rencontré, samedi soir, les dirigeants égyptiens du Zamalek à propos du transfert d'Aoudia. Ces derniers se sont déplacés en Algérie afin de



régler les derniers détails du transfert. L'ancien attaquant de l'USMA et du CRB permettra ainsi à la JSK de renflouer ses caisses au lieu de perdre Aoudia au mois de juin sans rien gagner en contrepartie. Hannachi nous a confirmé qu'il est en pourparlers avec un attaquant togolais dont il préfère taire le nom pour le moment. « Je dois vous dire que nous ciblons plusieurs éléments et on tentera de faire de notre mieux pour ramener les meilleurs. On prendra tout notre temps pour décider », a-t-il indiqué. D'ailleurs, le départ d'Aoudia dont le contrat avec la JSK expire dans 6 mois permettra au club d'empocher la somme de 200.000 euros.

M. Z.

SELON UN SONDAGE D'EUROSPORT

L'Entente de Sétif, meilleure équipe arabe en 2010

L'Entente de Sétif, a été désignée meilleure équipe arabe en 2010, à l'issue d'un sondage organisé par le site spécialisé Eurosport, effectué auprès des internautes du monde arabe, a-t-il rapporté lundi. L'ESS, vice-champion d'Algérie et récent vainqueur de la Coupe de l'Union nord-africaine (UNAF) des vainqueurs de coupes, a recueilli 40% des suffrages (1.758 voix), devant les deux clubs égyptiens du Ahly du Caire (25%, 1.099 voix), et le Zamalek (20%, 879 voix), précise la même source. L'équipe tunisienne de l'Espérance de Tunis, finaliste de la Ligue des Champions d'Afrique, s'est classée à la 4^e position (7%, 307 voix), devant El Hillal d'Arabie saoudite (4%), Ittihad de Syrie (3%), et Wihda des Emirats arabes unis (1%). Plus de 4.394 voix se sont exprimées lors de ce sondage effectué par Eurosport, précise la même source.

APS

RENCONTRE RAOURAOUA-PRÉSIDENTS DE CLUBS JEUDI PROCHAIN

Le professionnalisme au menu

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, tiendra jeudi une réunion avec les présidents de clubs pour débattre de l'état d'avancement du professionnalisme initié au début de cette saison par l'instance fédérale. "Suite à la rencontres qui avait regroupé les présidents de clubs au mois de novembre, et les propositions qui ont été soumises au président de la FAF, on tiendra ce jeudi avec M. Raouraoua une réunion où on devra exposer les problèmes liés à l'appli-

cation du professionnalisme", a indiqué lundi à l'APS, Abdelkrim Medouar, président de l'ASO Chlef, et porte-parole des présidents de clubs. Réuni le 24 novembre dernier à l'hôtel Mercure d'Alger, les présidents des clubs professionnels des Ligues et 1 et 2 ont débattu de la situation actuelle de leurs clubs respectifs et de l'état d'avancement du professionnalisme. A l'issue de cette réunion, les présidents de clubs ont interpellé le patron de la FAF pour lui faire part de certaines propositions qu'ils ont

arrêtées et qui concernent différents aspects, à l'image des dettes, centres de formation, le marché des transferts d'hiver (mercato), ainsi que la nécessité de la promulgation du statut du joueur. "Nos propositions devront trouver un écho favorable auprès du président de la FAF, et cela dans l'intérêt du football national. Le dialogue entre les clubs et les différentes parties initiatrices du professionnalisme est nécessaire", a ajouté le patron de l'ASO Chlef. Les présidents se sont appuyés sur le décret exécutif numéro 06/624 du 8

août 2006 fixant les dispositions applicables aux clubs sportifs professionnels et les statuts types des sociétés sportives commerciales : arrêté ministériel numéro 39 du 1^{er} juillet 2010 fixant le modèle des cahiers de charges devant être souscrit par les sociétés commerciales et les clubs sportifs professionnels, pour mettre en place cette plate-forme de revendications. "Il faut que l'État prenne ses responsabilités, c'est un projet ambitieux qui nécessite la participation de toutes les parties", a-t-il conclu.

ARTHROSE

Reconstruire du cartilage avec des... cellules souches !

Elastique et résistant, le cartilage n'a finalement qu'un défaut : lorsqu'il se dégrade, c'est pour de bon. Ce tissu de soutien et de liaison ne se renouvelle pas, et ne cicatrise pas. A Marseille pourtant, une équipe travaille à reconstruire du cartilage chez des patients souffrant d'arthrose du genou, par injection de cellules souches. Les médecins ciblent l'arthrose du genou. Cette maladie très fréquente touche le plus souvent de jeunes sportifs et des patients de plus de 65 ans. Jusqu'ici, aucune des techniques utilisées pour reconstituer du cartilage —microgreffes, autogreffe de cartilage...— n'a donné de résultats vraiment probants, à long terme. La technique des chirurgiens marseillais repose sur l'implantation au niveau de la zone lésée, «d'une solution» contenant des cellules souches. Celles-ci «sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles parviennent à reconnaître le milieu où elles sont plongées, puis à se 'transformer' en cellules de cet environnement», nous explique-t-il. Est-il pour autant, vraiment possible de faire repousser du cartilage ? Les premières expérimentations animales, réalisées sur des rats et des chèvres, ont été «porteuses d'espoir». Des médecins ont prélevé des cellules souches au niveau de la moelle osseuse du malade, et activé en les associant à des protéines déminéralisées. Ensuite, le tout est lié avec du collagène. La solution obtenue est injectée sous arthroscopie, au niveau du genou. Pour l'heure, 12 patients ont bénéficié de cette technique. «Ils ont entre 30 et 70 ans, présentent un genou stable et une arthrose de taille limitée à 6 cm².» Tous seront suivis pendant un an. Des IRM de contrôle sont prévues à six et douze mois. Encore un peu de patience. Les premiers résultats sont attendus à la fin du printemps 2011.

POLIOMYÉLITE

L'Institut de veille sanitaire juge prématuré l'arrêt de la vaccination

Alors que plusieurs pays font face actuellement à une nouvelle contamination par la poliomyélite, l'Institut de veille sanitaire (InVS) s'est exprimé sur le sujet. Il juge que l'arrêt de la vaccination est "prématuré". La poliomyélite est une maladie contagieuse qui peut conduire à une infection du système nerveux central, à des faiblesses musculaires et des infections respiratoires. Un programme d'éradication de la maladie a été mis en place il y a vingt ans, et le nombre de pays endémiques est passé de 125 en 1988 à 4 en 2008, selon Associated Press. Pour autant, la maladie n'est toujours pas éradiquée, et en 2009, 23 pays ont à nouveau déclaré des cas de poliomyélite. Sept ont été déclarés comme "recontaminés" en 2010. Face à cette nouvelle apparition de la maladie, l'Institut de veille sanitaire a fait savoir aujourd'hui qu'il est prématuré, selon lui, de prévoir une date d'interruption de la vaccination contre la maladie. L'objectif d'éradication de la maladie prévu initialement pour 2000 a finalement été reporté à 2012.

S. H.

Trop de cholestérol sanguin expose aux accidents cardiovasculaires. Il faut s'en préoccuper car des solutions efficaces existent pour faire diminuer son taux de cholestérol.

PAR SORAYA HAKIM

Les maladies cardiovasculaires (angine de poitrine, infarctus du myocarde et accidents vasculaires cérébraux) représentent dans les pays occidentaux la première cause de mortalité et que l'hypercholestérolémie (ou excès de cholestérol) en est l'un des principaux facteurs de risque. Pourtant, celle-ci peut être efficacement et durablement corrigée par une alimentation bien équilibrée et, si nécessaire, la prise d'un médicament. L'enjeu est d'autant plus important que de nombreuses études ont montré que la diminution du taux de cholestérol dans le sang s'accompagnait parallèlement d'une réduction conséquente du risque de maladie coronarienne (angine de poitrine, infarctus du myocarde), toujours très grave.

Qu'est-ce que l'hypercholestérolémie ?

Le cholestérol (les médecins parlent plutôt de "cholestérol total") est une variété de lipide ou graisse, composé de plusieurs fractions :

- le "bon cholestérol" ou HDL-cholestérol : il a un effet protecteur car il est transporté par des protéines ("HDL") depuis les artères, qui sont ainsi nettoyées, vers le foie, où il est éliminé.

- le "mauvais cholestérol" ou LDL-cholestérol : il est néfaste car il est fixé à des protéines ("LDL") qui le dépose dans la paroi des vaisseaux sanguins où il s'accumule.

L'hypercholestérolémie correspond, donc, à l'augmentation du cholestérol total dans le sang, s'accompagnant d'une surcharge en LDL-cholestérol ou "mauvais cholestérol" (valeur normale : 1 à 1,6 g/l) et d'une diminution du HDL-cholestérol ou "bon cholestérol" (valeur normale : 0,35 à 0,75 g/l).

En dehors de l'hypercholestérolémie familiale, qui est héréditaire, la forme la plus courante d'hypercholestérolémie est la conséquence d'une mauvaise hygiène de vie, avec un régime alimentaire trop riche en graisses saturées. Ces dernières, en enrichissant exagérément le sang en mauvais

TROP DE CHOLESTÉROL

ATTENTION AU CŒUR !



cholestérol, encrassent progressivement les artères. En effet, le LDL-cholestérol en excès stagne sur la paroi de l'artère et va petit à petit la dégrader. C'est le point de départ de la plaque d'athérome, à l'origine d'une diminution du calibre de l'artère et d'un ralentissement de la circulation sanguine. Au niveau du cœur, cela se traduit par l'apparition d'une maladie coronarienne : la circulation du sang dans les artères du cœur, ou artères coronaires, est perturbée soit de façon brutale, c'est l'infarctus du myocarde, soit progressivement, c'est l'angine de poitrine ou angor.

Évaluez les risques cardiovasculaires !

La correction de l'hypercholestérolémie n'a de sens que si tous les autres facteurs de risque sont également recherchés, ce qui permet d'évaluer un risque cardiovasculaire global.

Certains de ces facteurs de risque sont dits réversibles car ils peuvent être corrigés par un traitement : tabagisme, hypertension artérielle, troubles lipidiques (dont l'hypercholestérolémie), diabète sucré, obésité, sédentarité. Dans le cas contraire, il s'agit de facteurs fixes : âge supérieur à 50 ans pour les hommes et supérieur à 60 ans pour les femmes, ménopause précoce non traitée, antécédents personnels ou familiaux de maladie cardiovasculaire.

Faut-il suivre un régime anti-cholestérol ?

L'efficacité des médicaments "hypolipémiants" est aujourd'hui bien connue de tous, de sorte que la nécessité d'un régime pour baisser son taux de cholestérol n'apparaît pas toujours évidente pour certains. En réalité, il n'est pas question de suivre un régime anti-cholestérol draconien, mais plutôt d'apprendre à bien manger.

Les mesures diététiques sont d'autant plus importantes que, parfois, le seul régime anti-cholestérol, correctement suivi pendant quelques mois, suffit à normaliser le taux de cholestérol et rend alors superflue la prise d'un médicament. De toute façon, votre médecin vous le conseillera toujours en première intention si votre hypercholestérolémie est isolée, c'est-à-dire sans autre facteur de risque associé. Un argument supplémentaire en faveur du régime ? Il est largement démontré que les médicaments sont d'autant plus efficaces que le régime est bien suivi...

Faire les bons choix alimentaires !

Il faut avant tout corriger les mauvaises habitudes, comme l'abus de viandes grasses (mouton, bœuf), d'œufs, de lait complet, de laitages et de fromages ou encore de sauces. Privilégiez plutôt les «bonnes» graisses, dites insaturées, car ce sont elles qui permettent de diminuer le LDL-cholestérol : remplacez le beurre et la margarine par de l'huile d'olive et de colza. Préférez les laitages allégés en matières grasses (lait écrémé ou demi-écrémé, fromages blancs de 0 à 20% de matières grasses). Ne mangez qu'une seule portion de fromage par jour. Mais n'hésitez pas à prendre du poisson plusieurs fois par semaine.

Faites attention aux sauces !

Consommez de préférence des crudités, féculents et légumes verts, bien connus pour leur effet protecteur vis-à-vis des maladies cardiovasculaires.

Saviez-vous que les fibres présentes dans les fruits et légumes frais favorisent la diminution du taux de cholestérol dans le sang ? En revanche, évitez les boissons sucrées...

Pour qu'elle puisse vous

apporter encore plus de bénéfices, une alimentation équilibrée doit être associée à une activité physique régulière. La sédentarité, qui touche malheureusement tant de gens, constitue, en effet, un facteur de risque cardiovasculaire à part entière. Alors, même si vous êtes très occupé, vous pourrez toujours trouver un peu de temps pour marcher, faire du vélo ou tout autre sport que vous appréciez. En plus, l'exercice physique permet d'augmenter le métabolisme des graisses dans l'organisme, favorisant ainsi la baisse du taux de cholestérol dans le sang. Si, après 3 à 6 mois de règles hygiéno-diététiques bien suivies, le résultat n'est pas satisfaisant, votre médecin peut alors vous prescrire, en plus, un médicament hypolipémiant. Quel que soit le médicament utilisé, vous serez soumis, deux fois par an, à une analyse sanguine pour contrôler votre taux de cholestérol total, de LDL et d'HDL. Dans tous les cas également, sachez que vous devrez prendre votre médicament tous les jours et poursuivre votre traitement à vie.

Cholestérol sous surveillance

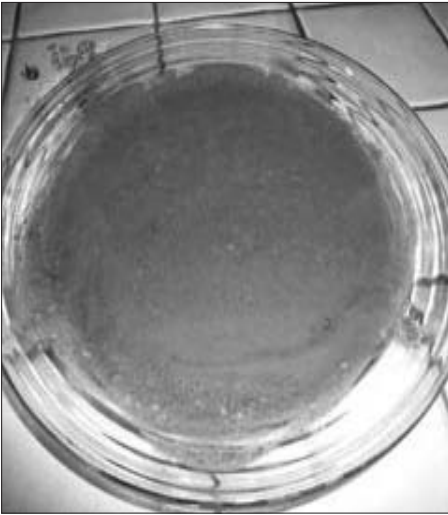
Seul le médecin pourra prendre la décision de vous proposer un régime approprié et éventuellement un traitement, puis de surveiller son efficacité, sur la base du dosage du cholestérol et de ses fractions, LDL-cholestérol et HDL-cholestérol.

La détermination du taux de LDL-cholestérol, indispensable dans l'évaluation de l'hypercholestérolémie, ne peut être obtenue que par une formule mathématique. Le médecin prescrit, donc, ce que l'on appelle un bilan lipidique.

S. H.



Velouté d'épinards



Ingrédients :
1 oignon haché
700 g de feuilles d'épinards
3 pommes de terre
1 litre de bouillon
Noix de muscade
Sel, poivre
20 g de margarine végétale
1 bol de croûtons de pain grillés
Préparation :
Chauffer la margarine dans une grande casserole et y faire blondir l'oignon. Ajouter les épinards lavés et essorés, ainsi que les pommes de terre coupées en petits dés. Laisser cuire à feu doux quelques instants, ajouter ensuite les épices et le bouillon de légumes. Cuire à feu doux pendant 20 minutes. Servir le potage tiède, avec les croûtons de pain.

Tarte aux pommes



Ingrédients :
250 g de pâte feuilletée ou sablée
5 pommes
100 g de beurre
100 g de farine
100 g d'amandes en poudre
100 g de sucre en poudre
1 pincée de cannelle
1 sachet de sucre vanillé
20 cl de crème fraîche
4 c. à soupe de sucre en poudre
Préparation :
Garnir de pâte un moule à tarte. Peler les pommes, enlever les pépins et les couper en fines tranches. Piquer la pâte à l'aide d'une fourchette. Disposer les tranches de pommes dessus. Mélanger la farine, le sucre, le beurre, les amandes et le sucre vanillé. Disposer ce mélange sur les pommes. Saupoudrer d'une pincée de cannelle. Mettre au four thermostat 7-8 pendant 25 à 30 minutes. Pendant ce temps, préparer la crème fouettée avec 20 cl de crème et 4 cuillères à soupe de sucre. Servir tiède avec la crème fouettée.

MANUCURE

Préparations maison pour de jolies mains

Vous voulez prendre soin de vos mains et de les chouchouter ? Pour cela, pas question d'acheter une énième crème. L'idée ? S'inspirer de nos grands-mères en fabriquant vous-mêmes vos potions faites maison. Lancez-vous et testez ces quelques recettes au plus vite !

- Des mains nettes et lisses :**
Ce dont vous avez besoin : un citron
Mode d'emploi : le citron enlève les odeurs, les taches causées par la cigarette et renforce les ongles. De plus, un massage de vos mains avec un demi-citron vous fera la peau lisse et très douce.
- Un masque anti-rougeurs :**
Ce dont vous avez besoin : une pomme de terre, de l'huile d'olive ou d'amande douce.
Mode d'emploi : faites cuire une pomme de terre, écrasez-

la puis ajoutez une c. à soupe d'huile d'olive ou d'huile d'amande douce. Appliquez ce mélange sur vos mains, laissez poser 15 minutes puis rincez.

- Des mains sans odeur :**
Ce dont vous avez besoin : dentifrice
Mode d'emploi : massez vos mains avec du dentifrice afin d'enlever les odeurs persistantes comme celles du poison ou de l'ail.
- Fortifier ses mains et ses ongles :**



Ce dont vous avez besoin : 10 cl d'huile de ricin
10 cl d'huile d'olive
Le jus d'un citron
Mode d'emploi : faites tiédir doucement l'huile de ricin et d'olive, puis joutez le jus du citron. Versez la mixture dans un bol. Trempez-y vos mains et vos ongles pendant 10 à 15 minutes. Massez vos mains.

DÉCORATION MAISON

Quel vase pour quel bouquet ?



On l'oublie souvent, mais la mise en valeur d'un bouquet dépend presque exclusivement de son contenant. Difficile pourtant de se décider face à la multitude de vases qui existent sur le marché. Alors, voici quelques astuces pour bien choisir votre vase.

- Quel type de vases pour quelle composition florale ?**
C'est votre composition florale qui déterminera le type de vase à choisir. Mais il existe une règle d'or : pour qu'un bouquet soit har-

monieux, il faut que le vase représente environ un tiers de l'ensemble, et les fleurs les deux autres tiers. Cette proportion doit aussi s'équilibrer en largeur pour les bouquets arrondis. Sachez que les contenants coniques sont parfaits pour les bouquets sauvages, romantiques, aux formes ébouriffées. Les vases cylindriques qui vont du soliflore au vase-tube mettent en valeur une fleur unique au port altier comme les arums, les glaïeuls, les fleurs exotiques... Les vases boules conviennent aux bouquets de fleurs aux pétales assez légères : anémones, ancolies...
Quelles sont les dernières tendances en terme de vase ?
Les valeurs sûres auront toujours une place de choix dans nos intérieurs comme les vases tulipe en cristal. Mais dernièrement, on note un véri-

table boom des contenants de récup. Ainsi, des porte-bouteilles pourront également devenir de beaux vases tout comme les bocaux à poissons. En outre, les tendances ne se limitent plus au seul contenant : les colorants pour l'eau des fleurs, les galets, les carrés de gélatine coloré, les branchages... participent à créer le décor autour du bouquet.
Un dernier conseil
Amusez-vous avec les fleurs. L'important est que vous vous fassiez plaisir en réalisant votre composition florale. Les gens ont souvent peur de toucher ou bien de manipuler les fleurs. Pourtant, c'est si simple et donne accès à de vrais moments de détente.

A S T U C E S

Cuisiner avec l'ail



Selon la façon dont vous le cuisinez, l'ail sera plus ou moins fort : l'ail coupé en lamelles est plus doux que l'ail haché, lui-même plus doux que l'ail écrasé. Cependant, l'ail écrasé est plus digeste.

Enlever facilement l'odeur de l'ail



Sur un couteau : lavez-le à l'eau froide. Sur la planche à découper : frottez-la avec du gros sel. Sur les mains : frottez-les avec du persil. Dans la bouche : buvez du jus de citron frais.

Zeste de citron sans amertume



Vous avez incorporé du zeste de citron dans votre recette et vous y décelez de l'amertume ? C'est que vous avez coupé trop de peau blanche. C'est elle qui est responsable de l'amertume.

Coriandre : ne pas jeter les vieilles graines



Plantez-les dans un pot en écrasant l'une ou l'autre et arrosez-les régulièrement. Vous verrez apparaître des petites pousses qui ont deux fois plus d'arôme que les grandes feuilles.

40% des dinandiers activistes dans l'informel à Constantine



Un peu moins de la moitié des artisans en dinanderie de la wilaya de Constantine, soit 200 personnes, activistes dans l'informel, a affirmé lundi le

directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM). Ce sont près de 500 dinandiers recensés dans la wilaya qui se soucient de "l'organisation de l'artisanat et de la protection du patrimoine ancestral", précise M. Hassane Kacem, soulignant que plusieurs opérations de contrôle inopinées sont effectuées par la CAM au niveau de la wilaya. Ces "récalcitrants" sont appelés à s'impliquer davantage dans le processus qui garantit la pérennité du métier, compte tenu de la cherté et la rareté de la matière première, vendue à des prix souvent inaccessibles, estime-t-on également.

Bernard-Pierre Donnadiou, Un aller sans retour

L'acteur Bernard-Pierre Donnadiou celui qui incarne le *Vrai Martin Guerre* est décédé hier à Versailles à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie. La mâchoire cariée, la silhouette bourrue de cet ancien élève de Robert Hossein lui avaient valu d'incarner souvent les rôles de criminels, de subversifs.

Il incarnera le Vrai Martin Guerre au côté de Gérard Depardieu

En 1984, sa compo-



sition d'un criminel dangereux dans *Rue Barbare* de Gilles Béhat lui vaut une nomination comme meilleur acteur dans un

second rôle au César.

Quatre ans plus tard, il devient un terrifiant psychopathe dans *L'homme qui voulait savoir* (George Sluizer, 1988) pour lequel il remporte le prix d'interprétation aux festivals de Madrid et d'Oporto.

On se souvient aussi de lui dans *La Passion Béatrice* (1987) de Bertrand Tavernier.

Au cinéma, sa dernière apparition remonte à 2008 dans *Faubourg 36*.

Le satellite européen de télécommunication "Ka-Sat" sur orbite

Le satellite européen de télécommunication "Ka-Sat" a été mis en orbite avec succès après son lancement hier par la fusée russe "Proton-M" depuis le cosmodrome russe de Baïkonour au Kazakhstan.

Construit pour Eutelsat par Astrium, la division espace du groupe européen EADS, Ka-Sat doit notamment permettre un accès à l'internet haut débit en Europe et dans la région du bassin méditerranéen, où la couverture des réseaux terrestres est faible ou inexistante.



La neige ajourne les réunions prévues à L'Onu



Les fortes chutes de neige qui s'abattent sur la côte est des Etats-Unis et plus particulièrement sur la région de New York a entraîné la fermeture du siège de l'Onu où les réunions n'ont pu se tenir. La tempête qui s'abat sur la région de New York depuis dimanche, accompagnée de vents violents a provoqué la fermeture des aéroports et des perturbations sur les réseaux ferroviaires et routiers. Au moins 140 vols ont été annulés ce jour là dans les aéroports de New York, et plus de 180 vols dans les deux aéroports principaux de Chicago.

Plus de 30 centimètres de neige sont tombés dimanche à New York et à Boston, et 50 centimètres à Philadelphie.

Bilan macabre des assassinats de journalistes dans le monde

L'ONG Presse Emblème Campagne" (PEC) a affirmé dans un rapport publié à Genève que quelque 105 journalistes ont été tués dans 33 pays durant l'année 2010. C'est une épidémie qui ne connaît pas de répit selon la PEC. La triste palme revient à l'Amérique latine avec 35 tués, suivie de l'Asie avec 33 tués, de l'Afrique qui

recense 14 tués, du Moyen-Orient avec 11 morts. L'Europe a compté 12 morts depuis le début de 2010. Cependant, au Mexique 14 journalistes ont perdu la vie durant la guerre contre le cartel de la drogue, l'Afghanistan a totalisé également 14 journalistes tués, en majorité dans les zones frontalières de l'Afghanistan.

Le Prix national 2010 de l'innovation décerné à trois entreprises

Le Prix national de l'innovation pour l'année 2010 a été décerné,

dimanche lors d'une cérémonie organisée à Alger, à trois entreprises qui se sont distinguées durant cette année qui s'achève. Lancé en 2009, le Prix national de l'innovation technologique dans les PME englobe trois récompenses financières : 1.000.000 de DA pour le premier lauréat, 800.000 DA pour le deuxième et 600.000 DA pour le troisième. La première récompense a été ainsi remportée par l'entreprise privée "Bit Bait" pour avoir fabriqué des pesticides et des raticides sans effets néfastes sur la santé de l'homme et de son environnement. Un trophée et un chèque de 1.000.000 DA ont été remis au représentant de l'entreprise par le directeur du développement des PME au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Amouri Brahiti lors d'une cérémonie qui a vu la participation de l'ensemble des intervenants du secteur des PME (associations professionnelles, banques, chefs d'entreprise, universitaires, etc). La deuxième récompense (800.000 DA) a été décrochée par la PME "Spag" pour avoir inventé une machine de fabrication de bordures de trottoir polymorphes avec une cadence de réalisation très rapide. La troisième récompense (600.000 DA) a été remise à la PME "La maison des convertibles et des lits" pour avoir réussi à fabriquer des meubles adaptables à différentes architectures et régions du pays. Par ailleurs, des tableaux d'honneur ont été remis aux représentants de sept autres PME en lice à cette compétition qui a vu, au total, la participation de 38 PME relevant de différents secteurs d'activités. Dans une déclaration à la presse le président de la Commission d'attribution de ce Prix national, Djafer Benachour a confié : "Eu égard aux efforts considérables que les entreprises candidates ont consenti dans l'innovation technologique, les membres de jury ont eu beaucoup de mal à trancher". Pour sa part, M. Brahiti a indiqué que "l'instauration de ce Prix s'inscrit dans la stratégie de l'Etat visant le développement du tissu industriel national ainsi que l'amélioration de sa participation dans la création de richesse". C'est cette même stratégie qui ambitionne à mettre à niveau 20.000 PME et à créer 200.000 nouvelles autres au cours du quinquennat 2010-2014, a-t-il dit.

APS



Lancé en 2009, le Prix national de l'innovation technologique dans les PME englobe trois récompenses financières : 1.000.000 de DA pour le premier lauréat, 800.000 DA pour le deuxième et 600.000 DA pour le troisième.

INSOLITE

Un accident implique une centaine de véhicule en Chine

Lundi matin, un carambolage très important a impliqué près de cent véhicules dans la province de Guizhou, au sud de la Chine.

Un énorme carambolage a eu lieu dans le sud de la Chine ce lundi. Vers 8h, heure locale, près de cent voitures ont été impliquées dans l'accident, causant la mort de 7 personnes, tandis que 15 ont été blessées. L'accident a débuté avec un camion qui a percuté une station-service de la ville de Zunyi. Cette première collision a provoqué une réaction en chaîne, si bien qu'une centaine de véhicule s'est finalement retrouvée impliquée dans un accident, provoquant un embouteillage de 20 kilomètres. Selon l'agence Belga, l'accident serait dû à l'épais brouillard présent sur la région ce matin, limitant fortement la visibilité. A noter que si la Chine explique enregistrer chaque jour près de 200 morts dans des accidents de la route,



l'OMS estime que ce nombre est deux fois plus important si l'on considère les piétons, les cyclistes, et non seulement les automobilistes.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h53	Fadjr : 6h07	Fadjr : 6h23
Dohr : 12h23	Dohr : 12h44	Dohr : 13h00
Asr : 14h53	Asr : 15h15	Asr : 15h32
Maghreb : 17h14	Maghreb : 17h33	Maghreb : 17h47
Icha : 18h42	Icha : 18h54	Icha : 19h11

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42

05.50.18.37.57

AMBASSADE GRECQUE À ROME

LE COLIS SUSPECT

CONTENAIT DES EXPLOSIFS

Des équipes d'artificiers appelées sur place, ont désamorcé l'engin explosif qui ressemblait à ceux adressés jeudi dernier, aux représentations diplomatiques suisse et chilienne et qui ont explosé faisant deux blessés dont un grave.

Le colis suspect, découvert lundi devant l'ambassade de Grèce à Rome, contenait des explosifs et il a été désamorcé, a indiqué la police italienne. Des équipes d'artificiers appelées sur place, ont désamorcé l'engin explosif qui ressemblait à ceux adressés jeudi dernier, aux représentations diplomatiques suisse et chilienne et qui ont explosé faisant deux blessés dont un grave.

Aux dernières nouvelles, l'employé suisse dont le colis avait explosé entre les mains a été amputé de deux doigts de la main gauche.

Le paquet est similaire à ceux adressés aux ambassades de Suisse et du Chili, a déclaré aux journalistes le colonel Maurizio Mezzavilla, de la direction provinciale de la police, affirmant que l'engin "est arrivé par la poste".

Le colonel Mezzavilla n'a pas exclu la découverte d'autres colis piégés, faisant savoir que "nous en saurons plus lorsque nous aurons terminé l'enquête".

L'ambassadeur grec Michalis Cambanis a indiqué que le courrier piégé "est arrivé vendredi après-midi à l'ambassade, qui était déjà été fermée", ajoutant qu'un agent l'a trouvé ce lundi, mais les mesures de sécurité avaient déjà été augmentées".

Par ailleurs, au milieu d'une tension persistance, d'autres alertes à la bombe ont été signalée au cours de la matinée de lundi, au niveau des ambassades du



Psychose au sein des représentations diplomatiques.

Danemark, du Venezuela, de la Principauté de Monaco et du Maroc. Toutefois, ces nouvelles s'étaient avérées de fausses alertes et seule la représentation marocaine a démenti avoir été destinataire d'un paquet suspect.

Les médias ont parlé de retour à la psychose cinq jours après la double explosion de colis piégés aux ambassades de Suisse et du Chili. Ces deux attentats avaient été revendiqués par un groupe extrémiste dénommé Fédération anarchiste informelle, dont la revendication a été jugée "fiable" par les enquêteurs. Depuis lors, les autorités ont renforcé le contrôle dans les trois principaux centres de tri postaux sis, Piazza Bologna, Piazza San Silvestro et San Lorenzo, selon le journal *Corriere della Sera*, alors que l'ensemble des représentations diplomatiques en Italie sont mises en état d'alerte, depuis jeudi dernier. A Rome, les sièges des ambassades sont pour la plupart, gardées par l'armée.

Suite à la tension qui s'y observe depuis quelques jours, les autorités ont demandé de signaler la présence devant les représentations diplomatiques de tout véhicule suspects.

Par ailleurs, les médias rapportaient également que les restes des colis qui ont explosé sont actuellement examinés dans des laboratoires spécialisés, pour déterminer avec précision la nature et la composition des explosifs utilisés.

Les experts italiens de contre-terrorisme qui enquêtent sur la piste anarchique, jugent "difficile" leur travail du fait que les groupes anarchistes insurrectionnels ne disposent pas d'une "organisation structurée", mais de "cellules individuelles", sans lien entre elles. Toutefois, les enquêteurs connaissent bien "ces milieux anarchistes radicaux", implantés "en particulier en Toscane, dans le Latium et le Piémont", a-t-on précisé de source policière.

APS

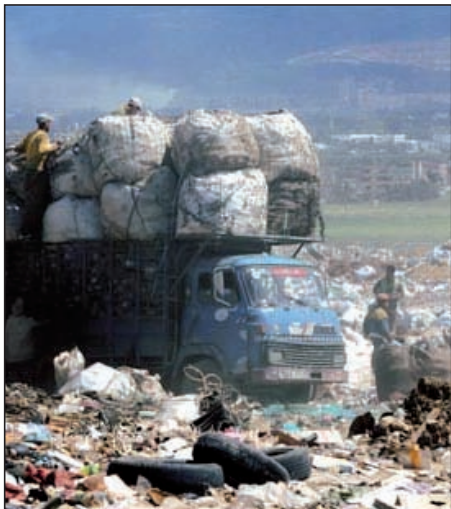
APRÈS AVOIR ÉTÉ MISES EN SERVICE PRÉMATURÉMENT

Deux CET fermés à Ain Temouchent

Les deux Centres d'enfouissement technique (CET), mis en service en 2010 à Sidi Ben Adda et Sidi Safi, ont été fermés provisoirement par les services de la wilaya d'Ain Temouchent, a indiqué lundi le directeur de l'environnement.

Cette fermeture est dictée par l'absence de "certaines conditions requises à leur bon fonctionnement", à l'instar d'équipements d'exploitation, d'un centre de tri et d'un casier ou alvéole pour enfouir les déchets ménagers, a précisé Benmansour Seif El Islam.

Mis en service "prématurément et sans réception", les deux CET présentent des "malfaçons" qui doivent être résorbées et nécessitent l'achèvement d'ouvrages prévus dans les marchés contractés, a-t-il ajouté. Pour réhabiliter ces deux structures environnementales, la direction concernée a, selon son premier responsable, pris une



batterie de mesures visant leur mise en conformité avec les textes réglementaires. Outre la levée des réserves, il sera procédé

au raccordement électrique des CET, la réalisation d'une clôture végétale et des plantations autour des deux installations, l'amélioration des voies d'accès et leur alimentation en eau potable, a-t-il signalé.

La direction de l'environnement a prévu, également, la réalisation de deux ponts bascules pour le pesage des déchets ménagers, ainsi que la création de deux décharges inertes qui permettront à l'exploitant de disposer de terres de couverture nécessaires aux opérations d'enfouissement.

Les deux CET, dont la remise en fonction est prévue durant le premier semestre 2011, seront dotés d'équipements d'exploitation complémentaires tels deux véhicules navette, deux tracteurs agricoles, deux citernes de 3.000 litres et un bulldozer.

APS

ORAN

Des constructions illicites démolies

Une opération de démolition de constructions illicites a été engagée à Oran par les services concernés dans le cadre d'un vaste programme visant la résorption de l'habitat précaire, a indiqué, hier le chef de daïra. Au total, 23 constructions réparties sur plusieurs sites seront rasées lors de cette opération, qui a touché lundi six constructions dans le douar "Flalis" relevant de Haï El Menzeh (ex Canastel) à l'est d'Oran. Deux autres habitations construites illicitement sur un espace vert squatté dans la même localité et une tente dressée au niveau de la rue frères Niaty, dans le secteur urbain Sidi El Bachir (ex-Plateaux) au centre-ville d'Oran ont été éradiquées, a indiqué le même responsable. L'opération se poursuivra la semaine prochaine pour toucher d'autres constructions illicites érigées en violation de la loi au niveau d'autres périmètres urbains, a souligné le chef de daïra.

CÔTES ITALIENNES DE BARI

Interception de 60 clandestins

Les services italiens de lutte contre l'immigration clandestine ont intercepté 60 clandestins à leur débarquement sur les côtes de Barletta, près de Bari (sud de l'Italie), a rapporté, hier, l'agence Ansa citant des sources policières. Parmi le groupe de clandestins qui disent être des Palestiniens de la bande de Ghaza, il y a plusieurs mineurs, a précisé la police, qui a été renseignée sur la présence des immigrants par un citoyen de Barletta. Ces clandestins ont rejoint les côtes italiennes dans l'Adriatique à bord d'un zodiac qui transportait une centaine de personnes, selon la police qui n'a pas découvert de bateau. En dépit des renvois quasi-hebdomadaires de nombreux sans papiers dans leur pays d'origine, les arrivées par voie maritime de candidats à l'immigration en Italie sont régulièrement signalées. En Italie, ces expulsions n'ont pas cessé malgré une directive européenne prise sous la pression d'ONG de défense des droits de l'Homme appelant à ne pas y recourir systématiquement, notamment pour les demandeurs d'asile.

ARBITRAGE

21 arbitres passent avec succès le grade inter-régions

Deux arbitres directeurs et dix-neuf arbitres assistants ont réussi le concours d'arbitres inter-régions après la session de rattrapage (tests physiques), promotion Zoubir-Benganif, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

Arbitres admis :

Arbitres directeurs :

Lamamra Mourad- Temmar Cherif.

Arbitres assistants :

Aidaoui Nasir- Guettar Farouk- Bioud Samir- Bouchachi Abderahmane- Boukli Hacene Tewfik- Belbagra Oualid- Belhamel Faouzi- Boukhalfa Tewfik- Chergui Yacine- Cherif Zaatri Sofiane- Chiba Abdelkader- Demdoum Seif Eddine- Kastali Ali- Koussa Zohir- Messali Faycal- Megri Walid- Okka Abdellah- Saker Sadek Amine- Sefari Mouloud.